

Introduction

La réalité des banlieues a changé. Depuis la fin des années 1960, ce que les sociologues appelaient les ceintures rouges sont devenues peu à peu une ceinture « black, blanc, beurre » où l'État n'a plus le monopole de la contrainte par la violence physique. Les émeutes de novembre 2005 n'en ont été qu'une triste illustration.

D'après le *Dictionnaire de géopolitique*¹, « là où il y a conflit, il y a matière à la géopolitique ». Nous avons donc cherché à appliquer la méthode d'analyse géopolitique à cette zone de conflit que sont devenues les agglomérations qui entourent les villes importantes d'Europe. Cette méthode consiste à examiner une situation donnée de relations entre des groupes d'individus, dont les intérêts sont le plus souvent représentés par des États, qui se partagent des territoires et des ressources. Pour comprendre ces relations, il est préconisé de séparer les différents facteurs qui dictent les comportements : les réalités immuables, comme la géographie, les facteurs temporels, tels que l'histoire, la dimension sociale, regroupant des facteurs culturels ou religieux.

*

En premier lieu, nous dresserons un bilan de la situation actuelle en répondant aux questions classiques d'une telle analyse pour ce qui concerne les communautés opérant dans ces banlieues : définition des acteurs, taille des groupes, situation sociale, projets, stratégie pour arriver à leurs fins, ressources militaires, échelles spatiale et temporelle de leurs opérations.

Nous proposerons alors des mesures qui pourraient être les réponses géopolitiques naturelles de notre pays dans une telle situation conflictuelle.

1. Aymeric Chauprade, François Thual, *Dictionnaire de géopolitique*, Ellipses, 1999.

I^e partie – La situation géopolitique des banlieues

« Vous croyez que le corps français peut absorber dix millions de musulmans, qui demain seront vingt millions et après demain quarante ? »
Charles de Gaulle

A. Un processus menant à l'islamisme radical

Constater la montée de la pratique de l'islam dans les banlieues européennes est devenu une lapalissade. Le P. Jean-Marie Petitclerc rapporte même qu'alors que le problème des curés est le manque de pratique des non croyants, celui des imams est plutôt de disposer d'un trop grand nombre de pratiquants non-croyants². C'est ce qui fait dire au député Jacques Myard³ qu'on assiste à un véritable réveil des identités culturelles et religieuses parmi la population installée depuis quelques décennies en Europe :

Ce retour aux sources est surtout l'apanage des jeunes de la troisième génération, parfois en échec social mais pas toujours, qui se laissent séduire par la vision sans faille globale et holistique que leur offre l'islam : l'islam est la solution. Mais gardons-nous de croire que le chômage, la pauvreté, l'exclusion sociale sont les seuls facteurs de développement de l'islam fondamental et radical. Certes, ces éléments peuvent jouer un rôle et créer un terreau propice, mais ils ne sont pas déterminants, car les islamistes n'ont pas pour objectif d'éradiquer la pauvreté mais d'instituer une société conforme à des règles coraniques. Leur objectif est politique au sens où il sous-tend l'organisation de la cité.

Nous allons montrer que ce processus existe bien dans nos banlieues.

1. De la ghettoïsation des banlieues à la délinquance

L'Europe a une longue tradition d'immigration. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, cette immigration s'effectuait vers l'extérieur ou entre pays européens. La fin de la guerre marqua le début du déclin de ce continent sur la scène internationale, et par voie de fait du démantèlement de ses empires.

Ainsi, en France, dans les années 1960, la prospérité économique poussa le pays à chercher à favoriser l'immigration afin de fournir de la main-d'œuvre. Dans les années 1970, l'immigration en provenance du Maghreb s'intensifia. Mais la crise économique qui s'amorçait poussa l'État à mettre en place un système de contrôle des flux migratoires. La politique du regroupement familial associée à la tradition du « droit du sol » (acquisition de la nationalité française pour quiconque naissant en France) finit au bout d'une génération à rendre les statistiques illisibles : alors que le flux migratoire en provenance des pays d'Afrique ne s'est jamais vraiment tari, le nombre de Français d'origine africaine vivant en France est de plus en plus important.

En 1997 a été décidée une régularisation massive d'immigrés en situation irrégulière en France. Depuis, d'après l'Institut national d'études démographiques⁴, le flux d'immigration n'a fait que s'accroître (voir figure 1), grâce en particulier à une accélération de la durée d'obtention d'un visa.

2. P. Jean-Marie Petitclerc, conférence au CID, 22 février 2006.

3. Jacques Myard, « La naïveté des démocraties occidentales », *Le Figaro*, 23 juillet 2005.

4. Xavier Thierry, *Évolution récente de l'immigration en France et éléments de comparaison avec le Royaume-Uni*, INED, Paris, 2004.

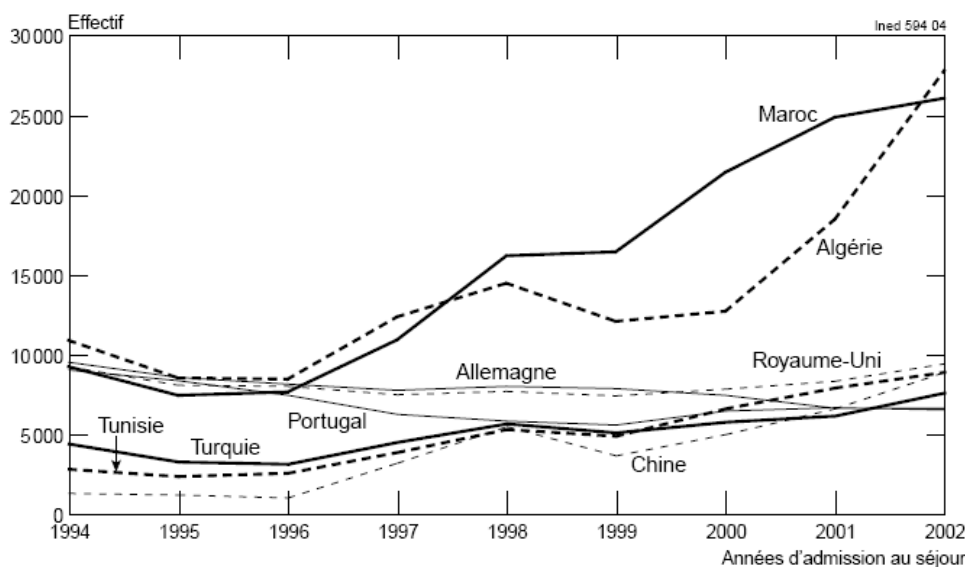


Figure 1 – Évolution des flux issus des huit premiers pays d’émigration régulière de long terme en 2002, France (en % des admissions de majeurs et mineurs).

L’histoire de l’immigration récente en Grande-Bretagne est, comme en France, liée à son passé colonial. En 1947, la loi sur la nationalité⁵ permettait à toutes les personnes issues du Commonwealth d’acquérir la nationalité britannique si elles le désiraient. Dans les années 1950, le flux migratoire passa ainsi de 100 000 à 400 000 immigrants par an. Dans les années 1960, une vague massive en provenance essentiellement de l’Inde et du Pakistan vint peupler les zones industrielles et la grande couronne de Londres. Une certaine ségrégation spatiale eut lieu de manière assez spontanée, si bien que des tensions se firent sentir entre communautés, poussant le gouvernement à prendre des mesures pour ralentir le flux. En 1968, une loi imposa aux citoyens britanniques de prouver qu’ils descendaient eux-mêmes de Britanniques pour pouvoir immigrer en Grande-Bretagne.

Ainsi, dans les deux pays, des personnes de nationalité européenne mais de culture étrangère se sont massivement implantées dans des zones bien déterminées, où résidaient les classes sociales défavorisées. En France, à la sortie de la Seconde Guerre mondiale, le pays était si meurtri que de nombreux bidonvilles se multiplièrent. La rigueur de l’hiver 1954 tua de nombreuses personnes mal logées. Les centres urbains que nous connaissons aujourd’hui dans les quartiers en question ont pour la plupart été construits dans le cadre de la politique du deuxième Plan de modernisation et d’équipement (1954-1957), qui fixa le logement comme priorité absolue, avec un objectif de livraison de 300 000 logements par an pendant trente ans. Le modèle urbain choisi, qui devait optimiser les coûts en utilisant de nouvelles techniques, est aujourd’hui très contesté, puisque beaucoup de municipalités tentent de le modifier en détruisant des immeubles, espérant ainsi redonner un peu d’air à cet univers concentré.

Il ne fait plus aucun doute que la période qui a suivi celle de ces constructions a favorisé un phénomène de ghettoïsation. Ainsi, dans la plupart de ces quartiers, le nombre croissant de populations d’origine africaine a fait fuir les occupants initiaux, pour quelques raisons que ce soit : on ne peut nier des réflexes communautaires sur fond de racisme, mais on peut aussi évoquer des sentiments d’insécurité ou d’impression d’abandon culturel. Au tournant des années 1980, dans un contexte d’installation d’un chômage structurel, du renforcement de la ségrégation urbaine, de la dépolitisation et de la désyndicalisation des populations, on a assisté à une augmentation de la violence au sein de la jeunesse des quartiers défavorisés.

5. *British Nationality Act.*

Le capitaine de police Stéphane Berthomet⁶, spécialiste de la lutte antiterroriste, estime que les différentes politiques de la ville (voir l'historique en Annexe 1) ont consisté à financer des associations locales pour tenter d'acheter la paix sociale, ce qui a conduit beaucoup de jeunes issus de l'immigration à penser qu'il s'agissait d'une prime à la délinquance :

Vers quel modèle la génération 1990 peut-elle se tourner dans les quartiers difficiles ? Certainement pas vers l'image rassurante d'un frère qui vient de trouver un travail, pas plus que vers celle du cousin élu conseiller municipal. Une tout autre figure s'impose : celle du caïd qui a tout compris : il gagne plus que les profs, roule en grosse cylindrée et aide le frère ou le cousin. La lâcheté des autorités explique pour une large part l'irrésistible ascension de cette figure emblématique.

Il en a résulté que les jeunes issus de l'immigration ont ainsi de plus en plus le monopole de la violence. Cela est d'ailleurs prouvé par des statistiques peu publiées : les synthèses de la Direction centrale de la sécurité publique (DCSP) et de la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ), rapportées par l'hebdomadaire *Le Point*⁷, attestent que 60 à 70 % des suspects répertoriés dans les affaires délictueuses ou criminelles ont des noms à consonance étrangère. Refuser de tenir compte de ce facteur en décrétant que seule la pauvreté est la cause de la délinquance relève nécessairement de l'idéologie. En effet, argumenter que les jeunes issus de l'immigration sont les plus pauvres de la société est d'une part faux, d'autre part assez réducteur. Dans son article, *Le Point* avance une explication synthétique :

Le criminologue Alain Bauer, par ailleurs président de l'Observatoire de la délinquance, explique qu'on ne sait rien des facteurs qui font un délinquant, sinon une chose : « Un auteur d'agression est souvent quelqu'un qui a été battu et dont le cas n'a pas été traité. »

Cela vaut-il pour les violences abstraites ? Laurent Mucchielli invoque une « victimisation collective » des populations d'origine immigrée, la « perspective d'un destin social misérable » qui induit « d'intenses sentiments de frustration et d'exclusion ». A tort ou à raison, le syndrome du colonisé est toujours vivace.

Pour se convaincre que les facteurs socio-économiques n'expliquent pas tout, on peut comparer les chiffres de la délinquance des jeunes qui habitent en HLM et ceux qui n'y habitent pas⁸. Quelle que soit leur origine, les jeunes des HLM sont plus délinquants que les autres. Mais ce critère ne s'applique pas si l'on ne considère que les jeunes d'origine étrangère : quel que soit leur type de logement, leur niveau de délinquance est du même ordre. Il y aurait donc bien un facteur spécifique.

D'ailleurs, les autres vagues d'immigration en France dans l'entre-deux-guerres, notamment issues de l'Italie et de l'Espagne, étaient, elles aussi, placées sous le signe de la pauvreté, mais n'ont pas conduit aux mêmes désordres sociaux. Ce critère culturel est essentiel.

2. De la délinquance à l'islamisme

De nombreuses affaires semblent révéler un lien entre la délinquance des jeunes issus de l'immigration et des sentiments d'appartenance à l'islam. L'affaire sordide d'un viol collectif, accompli en Australie en 2005, en est une illustration. Cinq frères immigrés pakistanais, âgés de 16 à 22 ans, récemment arrivés dans le pays à la faveur d'un plan d'immigration gouvernemental, avaient violé et torturé dix-huit Australiennes de type européen. Ils furent contraints à l'aveu suite à des examens ADN, et malgré la mobilisation de nombreuses associations qui accusaient les jeunes filles de fantasmes racistes. Lors du procès, les violeurs ont déclaré que leurs motivations étaient religieuses : ils ne se seraient jamais attaqués à une musulmane et ont revendiqué leur geste au nom de l'islam.

Au-delà des faits divers, la question est de savoir quels sont les facteurs structurels de la

6. Stéphane Berthomet, Guillaume Bigot, *Le jour où la France tremblera*, Ramsay, 2005.

7. *Le Point*, n° 1658, 24 juin 2004.

8. *Ibid.*

violence parmi les réalités objectives des banlieues : s'agit-il de problèmes ethniques, religieux ou seulement sociaux : pauvreté, architecture inhumaine, analphabétisme... Ainsi, une comparaison des chiffres publiés par le ministère de l'Intérieur entre les départements les plus violents et le nombre de lieux de cultes musulmans (voir carte en Annexe 2) laisse supposer une corrélation entre ces deux facteurs. Mais il convient de se demander si le lien est direct ou si ce sont des facteurs intermédiaires qui conduisent à une telle corrélation.

Les limites de cet urbanisme ne permettent pas de tout expliquer. Le témoignage du député Nadine Morano⁹ est éloquent. Âgée de 42 ans, elle a vécu jusqu'à 22 ans dans une banlieue de Nancy :

« Il est faux de dire que ces grands ensembles sont inhumains. Pour des familles d'ouvriers, comme la mienne, c'était le haut de gamme : de l'espace, une salle de bains, une cuisine avec séchoir, un balcon. Il y avait une église, des petits commerçants, deux crèches, deux centres commerciaux, un centre social, des jeux pour les enfants, des espaces verts et même, à proximité, une piscine et des cours de piano ! Et puis sont arrivées les grandes vagues migratoires, responsables de la ghettoïsation que nous connaissons aujourd'hui : détérioration des parties communes, poubelles jetées par les fenêtres, insécurité, mais aussi – il faut oser le dire – un fort racisme antifrçais. »

Face à cette question centrale, les hommes politiques affichent des positions divergentes, qui ne suivent pas les clivages classiques. Ainsi, nous avons rencontré le député Jean-Pierre Blazy¹⁰ et le député européen Philippe de Villiers¹¹, et nous avons comparé leur avis avec celui de Michèle Alliot-Marie, rapporté dans une interview du *Figaro*¹². Jean-Pierre Blazy et Michèle Alliot-Marie estiment que l'origine de la crise est un problème de « valeurs », mais pour le premier, c'est l'ensemble de la société française qui est victime d'un tel déficit, car la recherche du profit est devenue l'unique valeur. Pour Philippe de Villiers, la cause est « ethnique et religieuse » : les émeutes sont la conséquence de l'« islamisation progressive des banlieues ». Contrairement aux apparences, ces deux arguments sont très proches, comme nous allons le montrer. D'ailleurs, les trois personnages politiques se rejoignent aussi sur la volonté de ne pas modifier la loi sur la laïcité en faveur de l'islam, contrairement aux projets de Nicolas Sarkozy. Leur principale divergence consiste en l'analyse des responsabilités ayant conduit à une telle situation. Jean-Pierre Blazy estime que la politique de la ville a manqué, dès le départ d'ambition (années 1980), et aurait dû donner plus de moyens aux mesures sociales qui ont été prises (diminuer davantage le nombre d'écoliers par classe, favoriser la mixité sociale en construisant des logements dans tous les quartiers plutôt que laisser faire le phénomène de relégation sociale, augmenter la part de police de proximité). Michèle Alliot-Marie estime que la crise « a mis en évidence la nécessité d'agir dans la durée en dehors de toute considération politicienne [...], d'avoir une politique suivie pendant cinq ou dix ans, quels que soient les ministres et les majorités en place. » Philippe de Villiers, pour sa part, n'estime pas que les alternances ont modifié le fondement des politiques gouvernementales : pour lui, l'explication est à rechercher dans une volonté de « détricottage de la France par le haut et par le bas », c'est-à-dire l'abdication de la souveraineté nationale à l'Union européenne d'une part, la dissolution de l'identité consécutive à l'acceptation de l'immigration massive d'autre part. Pour lui, le communautarisme est le corollaire incontournable de la mondialisation.

Cependant, l'analyse des causes structurelles conduit, finalement, à des conclusions convergentes, quelque soit l'interlocuteur. C'est bien l'abandon des valeurs traditionnelles de notre société qui a conduit la génération actuelle des jeunes issus de l'immigration à mépriser les Occidentaux et à chercher de nouvelles références. C'est le cas, par exemple, pour ce qui

9. Arnaud Folch, « Ces tabous qu'on abat », *Valeurs actuelles*, n° 3600, 25 novembre 2005.

10. Entretien avec Jean-Pierre Blazy, député, maire de Gonesse, Surveilliers, 11 mars 2006.

11. Entretien avec Philippe de Villiers, député européen, président du conseil général de Vendée, Paris, 7 mars 2006.

12. Interview du *Figaro*, 19 novembre 2005.

concerne la morale sexuelle. La société musulmane française reproduit le modèle issu du monde arabe : si les garçons y sont libres, les filles, elles, sont normalement tenues à l'écart de la rue et sont surveillées par la famille (le plus souvent par un frère). Celles qui ne suivent pas ces règles sont issues des familles autochtones, où les différences entre hommes et femmes sont moins marquées. Elle sont très souvent violées et soumises au mépris de toute la communauté.

Dans ces cités, la loi du plus fort prévaut. Les filles que leur clan ne protège pas sont réellement en danger. Comme « les Gauloises » qui, considérées comme des filles faciles, subissent un véritable racisme. Corinne, blonde aux yeux clairs, a même pensé se convertir à l'islam « pour avoir la paix ». Petite, elle rêvait d'amour. Son prince charmant l'a coincée dans le local à poubelles. Elle avait douze ans. Le lendemain, la mère de l'agresseur ouvrait « son dossier », en lui fabriquant une réputation de traînée. Dès lors, Corinne est devenue une pestiférée. Elle a grandi seule, constamment menacée de viol, supportant les insultes et les propositions scabreuses. Elle n'en a jamais rien dit à ses parents, un ménage surendetté. Partout, par peur des représailles, le silence prévaut. Avec ses normes morales importées du bled, la cité n'est pas tendre pour ces filles sentimentales¹³.

Ce mépris envers les occidentaux se transforme généralement en une forme de racisme particulièrement violent, malgré la bienveillance des autorités et des médias à son égard. Parfois, quelques informations passent malgré tout au travers des filtres et sont livrées à l'opinion publique. Ce fut le cas de l'affaire de la contre-manifestation ethnique en marge d'une manifestation lycéenne, qui fit la une du journal *Le Monde*, le 16 mars 2005. Les quelque 10 000 manifestants parisiens, issus pour la plupart de bons quartiers, s'étaient fait prendre à parti par des « casseurs » du même âge, venus spécialement des quartiers nord. Le journaliste raconte¹⁴ :

Heikel, 18 ans, de nationalité française et tunisienne, se présente, sans dire son nom, comme un « casseur » et le revendique fièrement. Il affirme avoir participé aux manifestations lycéennes à Paris pour se battre et voler des portables. « Si j'y suis allé, c'est pas pour la manif, mais pour prendre des téléphones et taper les gens », reconnaît-il. « Il y avait des petits groupes qui couraient, qui faisaient de l'agitation. Et au milieu des bouffons, des petits Français avec des têtes de victimes. » [...]

Dans le discours de ces jeunes se cumulent des explications économiques (« se faire de l'argent facile »), ludiques (« le plaisir de taper ») et un mélange de racisme et de jalousie sociale (« se venger des Blancs »).

Rencontrés aux abords d'un lycée professionnel de Seine-Saint-Denis – que *Le Monde* a choisi de ne pas identifier à la suite de la demande de son proviseur soucieux de ne pas fragiliser le travail de l'équipe enseignante –, plusieurs de ces élèves sont descendus à Paris avec la volonté de se battre. Le même scénario s'est répété des dizaines de fois : un ou deux « casseurs » menacent un manifestant pour obtenir son portable, son lecteur MP3 ou son portefeuille ; si la victime refuse, et même lorsqu'elle accepte, ils la frappent, la font tomber puis la rouent de coups. Le plus souvent, d'autres jeunes, jusqu'à une dizaine, se joignent à eux pour frapper leur cible.

Pour les élèves de ce lycée, qui recrute sur plusieurs communes du département et où 80 % des élèves sont « de couleur », selon l'estimation du proviseur, tout concourait à faire des « petits Blancs » parisiens des victimes idéales. Dans leur langage, ils les appellent des « bolos » (ou « borros », parfois). « Un bolos, c'est un pigeon, une victime », explique Heikel, tout en étant incapable, comme les autres lycéens, d'expliquer l'origine du mot.

« C'est comme s'il y avait écrit "Viens prendre mes affaires" sur leur front », glisse Patty, 19 ans, résidant à Sevran, qui n'était pas aux manifestations et qui aurait plutôt tendance à critiquer les violences. « Les bolos regardent par terre parce qu'ils ont peur, parce que c'est des lâches », affirme un autre lycéen de 19 ans en deuxième année de brevet d'études professionnelles (BEP). « Un Maghrébin peut être "bolos" s'il a la mentalité des Français, ajoute Rachid, 18 ans, qui vient de Montreuil. S'il parle de sexe avec sa sœur, par exemple. » Rachid dit aussi que les « bolos » sont « plutôt blonds ». [...]

Les « petits Blancs » ne savent pas se battre et ne se déplacent pas en bande. Le risque de les attaquer est donc moins grand. Même s'il condamne la violence, Abdel, 18 ans, a trouvé une explication globale : « Les rebeus (arabes) et les renois (noirs) font plein d'enfants. Donc, tu peux pas savoir si celui qui manifeste a pas des grands frères. » De fait, aucune violence entre bandes

13. Cecilia Gabizon, « Le calvaire sexuel des filles dans les cités », *Le Figaro*, 4 octobre 2005.

14. Luc Bronner, « Manifestations de lycéens : le spectre des violences anti-Blancs », *Le Monde*, 16 mars 2005.

n'a été signalée lors des manifestations.

Ce racisme violent, omniprésent dans les banlieues, est alors exploité par les imams radicaux pour favoriser le passage de la délinquance à l'islamisme. D'ailleurs, les techniques paramilitaires apprises par les caïds sont très utiles aux djihadistes, car même s'il comporte une spécificité propre, le terrorisme relève avant tout d'un comportement criminel, et a tout intérêt à détourner à son compte les profits de la délinquance urbaine. Ce phénomène est décrit de manière précise par Stéphane Berthomet¹⁵ :

Notre djihadiste type est le pur produit de la déréliction des quartiers. Très jeune, il a troqué son stylo pour un canon scié et son cartable pour un pied-de-biche. Vivant en vase clos dans son univers délabré, il n'a qu'une vague connaissance du monde extérieur, si ce n'est à travers la télévision. Il est moins asocial et marginal que resocialisé et acculturé à un univers qui n'est pas celui de la France légale.

Évoluant de plus en plus tôt hors de la cellule familiale, ce genre d'individu recrée avec sa bande une microsociété, ce qui ne l'empêche pas de souffrir d'un ego mal assuré. La caractéristique de ces bandes, c'est qu'elles mêlent des gamins de 8 ans et de grands benêts de 22 ans. L'adolescent normal ne supporte pas la présence des petits, ceux-là les tolèrent seulement pour les trafics. Bref, ces jeunes sont affectivement immatures et paradoxalement très endurcis. Si les guerriers de l'islam se recrutent principalement dans les banlieues, ce n'est pas un hasard. Ce sont les endroits où les « clients potentiels » sont les plus vulnérables. Prisons et bandes se situent physiquement en France, mais, psychologiquement, le cordon ombilical avec le reste du pays est coupé. [...]

Les pseudo-docteurs de la foi savent jouer des faiblesses de leurs recrues potentielles. Les méthodes qu'ils emploient sont celles de toutes les sectes. Le prédicateur concentre ses efforts sur les jeunes en difficulté, sur ceux qui appartiennent à ces bandes qui terrorisent les cités. La bande offre un pis-aller, une béquille pour rechercher chaleur humaine, confiance et identité. C'est-à-dire à la fois une mère et un père de substitution. [...]

Le fait que le jeune soit un délinquant constitue un facteur positif pour le recruteur, puisqu'il sait par avance que son protégé ne craint pas de violer la loi. Cette asociabilité le rend plus perméable à la doctrine qu'on veut lui enseigner.

Ici, le mécanisme est assez subtil. L'islamiste joue la carte de la démagogie tout en se montrant infiniment plus sévère que la société. Avant d'apporter à l'adolescent une réponse globale à son malaise et à ses échecs, l'imam commence par jeter à bas ce qui lui tenait lieu de personnalité. Il souligne la misère affective dont souffre le jeune, il lui démontre la vanité de l'argent facile. Ce discours fait son effet, car le jeune des banlieues dissimule mal son sentiment d'infériorité et son désarroi derrière une morgue de façade. Apparemment, il méprise la terre entière et ne reprend le discours victimaire des médias que pour plaire aux adultes. Mais, inconsciemment, c'est lui-même qu'il méprise. Or le prédicateur est d'abord un adulte « à qui on ne la fait pas » et qui lui dit ses quatre vérités sans ménagement.

Pour le gamin, c'est une révélation : un adulte qui ne le craint pas s'intéresse enfin à lui ! Il faut bien comprendre que, jusqu'ici, dans la psychologie binaire de notre futur terroriste, le monde se partageait en deux : d'un côté les « pourris » du système (profs, éducateurs, policiers, parents) qui le craignent ou le rejettent ; de l'autre, l'univers impitoyable des « racailles » et des délinquants qui ne font pas de cadeau. Désormais, le jeune découvre une troisième catégorie d'individus : un vrai dur capable de lui tendre la main. [...]

Le travail des imams radicaux consiste à façonner des fanatiques après avoir fait table rase du passé. Bref, il s'agit de reconstruire le jeune en reprenant son éducation. On comprend ainsi le formidable dévouement dont la victime va se montrer capable. [Les jeunes] ressentent désormais de la haine pour un système qui les avait conduits aussi bas. Ils méprisent ce qu'ils étaient, ils méprisent ce que nous restons.

En marge de ce processus, le rapport Obin « sur les signes et manifestations d'appartenance religieuse dans les établissements scolaires » a montré à l'Éducation nationale, en juin 2004, comment le fondamentalisme s'est installé au cœur de l'école publique.

Le prosélytisme musulman, le seul dont on nous a parlé, plus que de vraiment convertir, a d'abord pour objet la réislamisation de populations dont la foi est jugée impure et la piété imprégnée de superstition et de paganisme. Les vraies conversions, qui sont pourtant nombreuses, ne constituent en général qu'une retombée de cette action. Les terrains d'action de

15. Stéphane Berthomet, Guillaume Bigot, *op. cit.*

ce prosélytisme sont les prisons, le voisinage et le milieu scolaire. Il est impulsé principalement par des groupes propageant auprès des populations le plus souvent issues de l'immigration maghrébine, et en priorité des enfants et des adolescents, des conceptions particulièrement radicales de l'islam s'appuyant sur des lectures piétistes et littéralistes du Coran.

Pour ceux qui n'auraient pas suivi cette voie, une autre existe aussi : le recrutement dans les prisons, où sont mis en contact les délinquants avec des islamistes. D'après Palcal Mailhos, directeur des Renseignements généraux¹⁶ :

C'est là, en détention, que se tissent effectivement des liens entre une minorité d'activistes islamistes, soit une centaine de détenus, et d'autres individus ancrés dans la délinquance, qui trouvent ou retrouvent le chemin de la religion sous sa forme radicale. Nous en constatons les effets sous la forme d'un prosélytisme fort et d'actes de provocations : les prières pendant les promenades, les détériorations de Bibles dans les bibliothèques ou des sapins au moment de Noël.

Les imams recrutent d'ailleurs dans tous les milieux, puisqu'on compte en France 1 600 « convertis ». Le processus est souvent très rapide. Il offre à des gens déstructurés une nouvelle façon d'organiser leur vie, avec des perspectives spirituelles et sociales.

Cette montée de l'islamisme dans les banlieues, au recrutement sur terreau de délinquance, pourrait fournir les troupes nécessaires au djihad, tant et si bien que dans une note de synthèse datée du 16 décembre 2005, l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (Uclat) qualifiait la menace terroriste en France de « particulièrement élevée ». L'Uclat voit en effet plusieurs signes d'inquiétude justifiant cette menace : le nombre de combattants islamiques en Irak issus des banlieues françaises, l'augmentation spectaculaire depuis 2002 du nombre de personnes liées à l'extrémisme islamique placées en garde à vue pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste », le ralliement du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) au djihadisme international, qui aurait fait allégeance à Al-Qaida en 2003, la désignation par Abdelmalek Droukdal, le nouvel émir du GSPC, de la France en octobre 2005 comme « ennemi numéro 1 » de l'islam. D'après ce rapport, « notre pays est un des plus critiqués par la mouvance islamique dans le monde ». D'ailleurs, elle reconnaît le risque de récupération des violences urbaines : ces événements sont « de nature à encourager certains jeunes délinquants acculturés, sans repères et en quête d'identité à se tourner vers l'islamisme radical et le djihad, qu'ils n'auront aucun scrupule à mener à l'encontre d'une France qu'ils accusent de les rejeter ».

B. La réalité de l'islam en Europe

1. Histoire du fondamentalisme

D'après Philippe Conrad¹⁷, il convient de distinguer l'islamisme politique, qui est une utilisation politique de l'islam, de sa version radicale, qui peut avoir recours à la violence en vue de transformer complètement un ensemble géopolitique.

Pour lui, la plupart des mouvements radicaux sont issus soit de la radicalisation du chiisme dans les années 1970, qui a conduit à la révolution iranienne, soit à la doctrine salafiste. Cette doctrine a été fondée à la fin du XIX^e siècle en réaction à la perte d'influence du monde musulman, suite à l'effondrement de l'Empire ottoman et à la décadence des mœurs qui s'en suivit. Son élaboration avait conduit à la création des Frères musulmans en Égypte, en 1928, inspirés économiquement par le marxisme et religieusement par le soufisme. Prenant le Coran comme constitution, ce mouvement s'oppose à toute idée nationale et veut restaurer l'Oumma,

16. Interview du *Monde*, 24 novembre 2005

17. Philippe Conrad, « Origines et réalités de l'islamisme activiste », in Gérard Chaliand (dir.), *Les stratégies du terrorisme*, Declée De Brouwer, 1999.

c'est-à-dire la communauté politico-religieuse des croyants. Il développe l'idée que les gouvernements du monde musulman sont devenus illégitimes du fait qu'ils n'obéissent plus aux vraies lois de l'islam ; le djihad inclut alors la lutte contre ces mauvais musulmans.

Après la Seconde Guerre mondiale, le modèle des Frères musulmans se répandit dans la plupart des pays arabes et dans le Maghreb. Sur fond de guerre froide, la révolution iranienne opérait, en 1979, la synthèse de l'anti-impérialisme et du radicalisme islamiste, ralliant à un islam régénéré la « révolte des déshérités ». L'Iran aida alors à la naissance des « Partis de Dieu » dans les pays voisins. Pourtant, l'opposition théologique entre chiites et sunnites a rapidement ôté à l'Iran toute prétention de leader de l'islamisme mondial.

La guerre d'Afghanistan attira alors des combattants sunnites venus de plusieurs pays et forgea une mouvance internationale activiste autour d'une référence à un islam salafiste et radical. Ses membres cherchèrent à exporter la nouvelle révolution islamiste. A la fin de la guerre, le conflit de Bosnie offrait un nouvel idéal salafiste à d'anciens Afghans. Mais son règlement rapide mit fin à leurs espoirs de révolution salafiste : au lendemain des accords de Dayton (1995), les autorités bosniaques expulsèrent tous les combattants étrangers.

C'est aujourd'hui de cet idéal salafiste que se revendiquent les mouvements radicaux opérant sur les territoires européens. Ainsi, lorsqu'on lit l'histoire de l'islam, de Mahomet à Tariq Ramadan, petit fils de l'un des créateurs des Frères musulmans, on comprend que l'essentiel des considérations de ses dirigeants est d'ordre politique. Jusqu'à une période très récente, le djihad n'avait jamais été considéré comme un effort sur soi-même, ni par le créateur de la religion, ni par ses descendants. D'ailleurs, face à la pléthore des incitations à la guerre sans merci, aucun verset du Coran ni même le moindre hadith ne vient soutenir cette thèse. Seuls quelques mystiques soufistes du XI^e siècle avaient essayé d'interpréter le djihad de manière spirituelle. Mais Al-Allaj, leur principal penseur, fut exécuté en 922 en Mésopotamie (il fut mutilé vivant puis poussé dans des flammes).

Pourtant, un grand nombre de responsables politiques ou religieux (mais uniquement en Occident) persistent dans l'idée que cette vision de l'islam, bien que pratiquée tout au cours de son histoire, n'est qu'une vision déformée de sa réalité. Ainsi, ils refusent d'y voir les causes profondes du terrorisme religieux. Ils estiment que ces actes sont commis par des petits groupes marginaux, tributaires d'une interprétation extrêmement restrictive du Coran, dirigés par la haine plutôt que par des sentiments religieux. D'autres précisent que l'islam n'a pas encore mené son « aggiornamento », ce qui s'explique par le manque de hiérarchie unique, contrairement à l'organisation de l'Église. Dalil Boubakeur, président du Conseil français du culte musulman, évoque, à propos des attentats terroristes, « un acte criminel gravissime » qui « ne peut en aucun cas se revendiquer ni de l'islam, ni de ses valeurs ». Pourtant, lui-même déclarait, en 1992¹⁸ : « Il ne peut y avoir une communauté musulmane en France que dans l'union fraternelle édictée par la charia. » D'ailleurs, lorsqu'on lui demande comment justifier auprès des fondamentalistes islamiques que Mahomet ait pu avoir un mode de vie qu'il juge aujourd'hui « contraire à la dignité humaine », il ne trouve pas d'autres arguments que de préciser que les chrétiens et les juifs ont eu aussi, au cours de leur histoire, des modes de vie qu'ils réprouvent de nos jours¹⁹.

2. *La violence comme un des fondements de l'islam*

Il serait pourtant simple de reconnaître que le nihilisme des islamistes puise sa source dans le Coran. Une de ses particularités essentielles réside dans le fait que ce livre est censé avoir été écrit par la main de Dieu lui-même, contrairement à la Bible qui n'a été qu'inspirée par lui. À ce

18. *Le Monde*, 14 avril 1992.

19. Dalil Boubakeur, « L'Islam et la France », conférence organisée par le *Forum du futur*, Paris, 26 janvier 2005.

titre, il ne souffre d'aucune interprétation possible. C'est donc aussi le cas des sourates qui appellent au meurtre, telles que celle qui, à propos des mécréants, demande : « Tuez-les, où que vous les rencontriez²⁰. » Les appels de ce genre se comptent d'ailleurs par dizaines.

L'aggiornamento qu'appellent de leurs vœux les « intellectuels » français n'a pas de sens. Inculturés malgré eux au christianisme, ils ne peuvent pas admettre qu'ils ne prescrivent ni plus ni moins que l'abandon de l'essence même de l'islam au profit d'une sorte de conversion aux valeurs philosophiques chrétiennes : ils demandent aux musulmans d'aimer leur prochain, ce qu'ils ne peuvent bien sûr pas admettre sans finalement se convertir au christianisme. Mahomet se heurte dans l'inconscient collectif non musulman à l'image d'un Jésus chaste et non violent. La pensée occidentale est dans l'impossibilité d'associer la spiritualité à des images de violence, de vengeance, de sensualité. Ghandi ou le Dalai Lama sont, à cet égard, plus proches de l'image que se font les Occidentaux de la spiritualité, de par leur message de non-violence et de compassion. Pour que Mahomet paraisse un authentique homme de Dieu, il est donc nécessaire aujourd'hui de minimiser une partie de ce qui est le plus caractéristique dans sa vie.

Les musulmans jugent très condescendante l'attitude des Occidentaux qui veulent leur voir nier la réalité la plus profonde de leur religion. Après tout, si l'islam et le christianisme sont deux religions différentes, c'est bien qu'ils véhiculent deux messages différents, sinon ils ne seraient qu'une seule religion, et leurs différences ne porteraient que sur des questions d'ordre liturgique, hiérarchique, voire théologique à propos de quelques détails métaphysiques (c'est le cas du catholicisme et de l'orthodoxie, qui sont en réalité la même religion).

Une différence fondamentale entre les deux religions vient de la séparation des pouvoirs politique et spirituel. Dans le christianisme, l'ordre politique est séparé du religieux, même s'il ne doit pas s'opposer au salut des âmes ou remettre en cause les principes moraux universels, tels que le droit à la vie. Pour l'islam, les deux pouvoirs doivent nécessairement être confondus.

Il ne s'agit pas d'une interprétation maligne de la religion. Ainsi, même si quelques régimes chrétiens ont pu être animés, à tort, par un tel esprit, il n'en demeure pas moins que les Évangiles font bien la part des choses. Pour ce qui concerne l'islam, la théocratie est bien le régime prôné depuis le premier jour par son fondateur. D'ailleurs, les grandes querelles religieuses, telles que celles qui opposent chiites et sunnites, sont surtout des disputes de partisans qui portent sur le choix du prince. Les divergences philosophiques ne sont apparues que plus tard, en marge de ce débat.

Alors que l'exercice du christianisme devrait trouver son fondement dans la foi, un musulman est avant tout quelqu'un qui respecte la loi islamique. Ainsi, les convertis ne se sont peut-être pas mis, du jour au lendemain, à croire en une nouvelle religion ; ils se sont contentés d'en suivre les préceptes religieux. C'est bien ce qu'explique le terroriste d'extrême gauche Ilich Ramírez Sánchez, dit Carlos, dans un livre qui lui est attribué²¹. Sa conversion à l'islam, en 1975, a d'abord été un geste de fraternité d'armes fait « un peu à la légère ». Mais même s'il explique qu'elle a été par la suite plus réfléchie, il estime qu'il lui manque « la dimension mystique nécessaire ». D'ailleurs, ce qu'il espère, c'est avant tout le développement de relations stratégiques entre les différentes composantes du djihad et « des organisations non religieuses, peut-être, mais avant tout anti-impérialistes ». La synthèse qu'il propose est celle de nombreux groupes : « Je suis et demeure un combattant révolutionnaire. Et la évolution, aujourd'hui est, avant tout, islamique. »

De manière plus générale, dans les pays du Sud, l'islam a repris le flambeau du marxisme dans la contestation de l'impérialisme occidental. C'est donc le cas aussi dans les milieux pauvres en Europe, où l'intelligentsia marxiste, si critique envers les donneurs de leçons

20. *Coran*, sourate 2, verset 191.

21. Ilich Ramírez Sánchez, *L'islam révolutionnaire*, Éditions du Rocher, 2003.

chrétiens ou le messianisme protestant des néo-conservateurs américains, fait en général la part belle au renouveau religieux chez les jeunes Français issus de l'immigration, dans lequel elle voit l'espoir d'une meilleure intégration et du respect des valeurs républicaines.

3. Être musulman et européen

Dans une telle perspective, on peut se demander comment un musulman peut s'intégrer à une société européenne. Certains le sont : mais que reste-t-il des préceptes fondamentaux de l'islam dans leur pratique ? *A contrario*, Mohamed Bouyeri, l'assassin du cinéaste néerlandais Théo van Gogh, a dit avoir tué au nom de l'islam. Il est d'origine marocaine mais dispose de la nationalité néerlandaise. Il s'est présenté devant ses juges coiffé d'un keffieh palestinien et le Coran à la main. Il est le résultat de la radicalisation de descendants d'immigrés, observée dans toute l'Europe, et le représentant d'une catégorie de personnes pour qui la détention de la nationalité d'un pays européen n'a aucune signification.

Le Père Charles de Foucauld a longtemps côtoyé des musulmans sur leurs terres. Il ne cherchait à les convertir que par l'exemple édifiant de lui-même qu'il espérait leur donner. Pourtant, même s'il leur a offert sa vie, il estimait qu'il était impossible d'en faire des Français²² :

Des musulmans peuvent-ils être vraiment français ?

Exceptionnellement, oui. D'une manière générale, non. Plusieurs dogmes fondamentaux musulmans s'y opposent ; avec certains il y a des accommodements ; avec l'un, celui du medhi, il n'y en a pas : tout musulman (je ne parle pas des libres-penseurs qui ont perdu la foi) croit qu'à l'approche du jugement dernier le medhi surviendra, déclarera la guerre sainte, et établira l'islam par toute la terre, après avoir exterminé ou subjugué tous les non-musulmans. Dans cette foi, le musulman regarde l'islam comme sa vraie patrie et les peuples non musulmans comme destinés à être tôt ou tard subjugués par lui, musulman, ou ses descendants ; s'il est soumis à une nation non musulmane, c'est une épreuve passagère ; sa foi l'assure qu'il en sortira et triomphera à son tour de ceux auxquels il est maintenant assujéti ; la sagesse l'engage à subir avec calme son épreuve ; « l'oiseau pris au piège qui se débat perd ses plumes et se casse les ailes ; s'il se tient tranquille, il se trouve intact le jour de la libération », disent-ils ; ils peuvent préférer telle nation à une autre, aimer mieux être soumis aux Français qu'aux Allemands, parce qu'ils savent les premiers plus doux ; ils peuvent être attachés à tel ou tel Français, comme on est attaché à un ami étranger ; ils peuvent se battre avec un grand courage pour la France, par sentiment d'honneur, caractère guerrier, esprit de corps, fidélité à la parole, comme les militaires de fortune des XVI^e et XVII^e siècles mais, d'une façon générale, sauf exception, tant qu'ils seront musulmans, ils ne seront pas français, ils attendront plus ou moins patiemment le jour du medhi, en lequel ils soumettront la France.

De là vient que nos Algériens musulmans sont si peu empressés à demander la nationalité française : comment demander à faire partie d'un peuple étranger qu'on sait devoir être infailliblement vaincu et subjugué par le peuple auquel on appartient soi-même ? Ce changement de nationalité implique vraiment une sorte d'apostasie, un renoncement à la foi du medhi...

Mais il ne faut pas se méprendre pour autant. S'ils ne peuvent pas devenir réellement européens, les musulmans estiment parfaitement possible le fait de vivre sur un des territoires d'Europe, en attendant l'avènement du djihad. Le poids de l'appartenance à l'Oumma est simplement plus important que celui au pays hôte. La Marseillaise sifflée dans les stades de football, les cris de « sale Français » entendus dans toutes les banlieues, les appels à « baiser la France » lancés par les groupes de rap font échos aux sondages : en Grande-Bretagne²³, 46 % des musulmans britanniques se sentent « d'abord musulmans » ; en France, un sondage du Centre d'études de la vie politique française (Cervipof) fait ressortir que seuls un tiers des sondés désapprouvent la phrase : « Un musulman doit suivre les principes coraniques, même s'ils s'opposent à la loi française. »

22. R.P. Charles de Foucauld, « Lettre adressée à René Bazin », *Le Bulletin du Bureau catholique de presse*, n° 5, octobre 1917.

23. Sondage réalisé pour la chaîne Sky News, rapporté par *Libération*, 14 août 2005.

L'islam djihadiste ne constitue pas une hérésie aux yeux des prédicateurs non-violents. En fait, les djihadistes constituent un sous-ensemble au sein de l'islam salafiste, qui représente lui-même un sous-ensemble de l'islam sunnite.

C. L'État concurrencé par l'Oumma

D'après Ali Laïdi²⁴, chercheur à l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris), il convient, si l'on veut éradiquer le terrorisme, d'avoir une analyse géopolitique du phénomène : « Pour l'Occident, l'enjeu est le suivant : est-il prêt à limiter son influence sur les autres peuples afin de construire un monde qui respecte la pluralité des systèmes de valeurs ? »

1. La réalité démographique

L'Institut central des archives sur l'islam (Soest, Allemagne) a estimé en octobre 2005 à 14 millions le nombre de musulmans vivant dans l'Union européenne (5,5 en France, 3,2 en Allemagne, 1,5 au Royaume-Uni et 1 en Italie). Même si la lecture guerrière du Coran n'était pratiquée que par 10 % des fidèles, cela représenterait quand même un nombre conséquent de combattants potentiels en Europe. Il est important de noter que ce phénomène concerne bien la plupart des pays d'Europe occidentale, comme le rapporte cet article d'Yves Thréard²⁵ :

C'est toute l'Europe qui s'interroge aujourd'hui [...] sur l'immigration musulmane.

Le sujet était au coeur, cette semaine, des élections municipales néerlandaises. Il est d'actualité en Grande-Bretagne, où un plan privilégiant l'immigration choisie vient d'être détaillé. Il est brûlant au Danemark, en Allemagne, en Italie ou en Espagne. Et, bien sûr, en France.

En France, la prise en compte de ce type de critères dans toute forme de recensement est interdite. Seule la nationalité, critère strictement administratif, est répertoriée. A la suite des émeutes de novembre 2005, un débat, occulté jusque-là, s'est instauré de manière publique : le modèle français de négation des réalités ethniques est-il le plus apte à la sécurité collective ? Ce débat fut l'occasion de la prise de conscience collective de l'exception française en la matière.

Néanmoins, un certain nombre de critères objectifs existent. Ainsi, on estime à environ 7 millions le nombre de personnes d'origine africaine vivant en France, au-delà de toute considération de nationalité²⁶. On peut comparer l'ordre de grandeur de ce chiffre avec une étude de l'INSEE²⁷, qui estime à près de 5 millions le nombre de personnes vivant dans les zones urbaines sensibles (soit 1 habitant sur 12) en France.

Toutefois, ces critères sont tout de même pris en compte par certains services français, à des fins d'études liées à la sécurité nationale. Ainsi, un rapport de la Direction centrale des renseignements généraux, dont fit état *Le Monde* le 6 juillet 2004, montrait l'avancée du communitarisme islamique dans un certain nombre de domaines sur des « parcelles de France », concernant « environ 1,8 million d'habitants » :

Huit critères ont été retenus par la DCRG pour déterminer si un quartier sensible, suivi en raison de son exposition aux violences urbaines, est marqué par un repli communautaire : un nombre important de familles d'origine immigrée, pratiquant parfois la polygamie ; un tissu associatif communautaire ; la présence de commerces ethniques ; la multiplication des lieux de culte musulmans ; le port d'habits orientaux et religieux ; les graffitis antisémites et anti-occidentaux ; l'existence, au sein des écoles, de classes regroupant des primo-arrivants, ne parlant pas français ; la difficulté à maintenir une présence de Français d'origine. Si un quartier répond à plusieurs de ces critères, les RG considèrent que des indices de repli communautaire

24. Ali Laïdi, « Tout commence le 9 novembre 1989 », *Le Figaro*, 15 juillet 2005.

25. Yves Thréard, « L'immigration musulmane en question », *Le Figaro*, 9 mars 2006.

26. Jean-Paul Gourévitch, *La France africaine*, Le Pré aux Clercs, 2000.

27. Marie-Françoise Goldenberg (dir.), « Les zones urbaines sensibles », *INSEE Première*, n° 573, avril 1998.

existent. [...]

Dans les « quartiers ghettoisés ou en voie de l'être », les RG notent une forte concentration de familles d'origine immigrée, « parfois majoritaires, cumulant les handicaps sociaux et culturels », qui peut entraîner des rapports antagonistes avec les Français d'origine. « Ces populations, écrivent les RG, conservent des survivances culturelles aboutissant à une certaine endogamie, à un maintien de modes de vie traditionnels, à l'émergence de modes de régulation sociale des conflits parallèles aux institutions, et à une vie associative repliée, organisée en fonction de l'origine des participants. » Les analystes de la direction centrale ne cachent pas leur pessimisme devant cette évolution profonde, qui paraît « difficile à endiguer », alors que les habitants les plus aisés – « le plus souvent d'origine européenne » – déménagent massivement et que les commerces traditionnels ferment.

L'islam, en revanche, prospère. [...] Le rapport souligne le rôle croissant des prédicateurs islamistes radicaux, dont le discours de rupture vis-à-vis des institutions et de la culture françaises inquiète les policiers. Les prêcheurs islamistes, du Tabligh ou salafistes, sont devenus des acteurs de ces zones urbaines. La présence de ces prêcheurs a été constatée dans plus de 200 quartiers, de façon plus ou moins régulière. Leur « prosélytisme intégriste (...) porte ses fruits, notamment auprès des jeunes et des enfants, pris en charge par de nombreuses associations qui œuvrent dans le domaine sportif et éducatif (crèches, écoles coraniques) », souligne le document. [...]

Alors que des chercheurs soulignent le rôle pacificateur des prêcheurs, qui combattraient la délinquance, la DCRG insiste sur le sentiment de rupture qu'ils inculquent aux jeunes en mal de repères. Ces prêcheurs attisent l'idée selon laquelle ils sont « victimes de discrimination et de racisme », générant un racisme antifrançais en retour. « Parfois, constatent les RG, outre le repli sur la culture d'origine et le rejet des valeurs occidentales, se construit une sorte d'identité négative, qui mélange les cultures d'origine, les valeurs des cités et des références rudimentaires à l'islam. »

En février 2006, le rapport annuel de la Cour des comptes préconisait l'intégration de ces données dans les statistiques. Son président Philippe Séguin expliquait alors : « Lorsque le type d'application de modèle conduit à l'inefficacité, fabrique de l'exclu, je ne suis pas sûr que la fidélité aux grands principes ait un sens. A la limite, le modèle canadien ou britannique apporte des solutions plus efficaces qu'un modèle français non appliqué²⁸. »

En effet, en Grande-Bretagne, suite aux émeutes de Birmingham de la fin des années 1980, le communautarisme a été admis. Les communautés ont commencé à bénéficier d'une reconnaissance en tant qu'interlocuteurs légitimes²⁹.

D'après Danièle Joly, du Centre britannique de recherches sur les relations ethniques³⁰ :

D'autres effets pervers viennent également de la politique multiculturelle qui a créé une sorte d'« éducation ghetto » dans les villes, les « inner-cities » dont l'équivalent est la banlieue en France. Cet enseignement multiculturel n'était pas du tout reproduit dans les quartiers où résidaient principalement des Anglais de souche. Il faudra étudier tous ces effets pervers, discuter à propos de ces politiques, y compris de la politique antiraciste qui a créé dans les municipalités une formation antiraciste à l'origine d'un certain nombre d'excès.

C'est dans ce cadre que depuis 1991, le recensement britannique enregistre l'origine ethnique (« Blancs », « autres Blancs », « Noirs », « Noirs caraïbes », « Indiens », « autres Asiatiques », etc.) et la religion. Le but est de promouvoir une forme de discrimination positive, consistant à privilégier l'emploi de personnels issus de l'immigration pour respecter, notamment dans l'administration, la même répartition ethnique que celle de l'environnement local. Mais depuis les émeutes de 2001, la Grande-Bretagne s'interroge sur son modèle multiculturel qui a laissé se développer des ghettos sous couvert de respect des différences. Il est encore davantage remis en

28. Philippe Séguin, « Le modèle canadien ou anglais est plus efficace que le modèle français non appliqué », *Le Monde*, 23 février 2006.

29. Cécile Poirier, *La gestion municipale de la diversité ou l'émergence d'un champ de recherches : genèse et perspectives*, Institut national de recherche scientifique, Montréal, août 2005.

30. *Les actions d'information, de sensibilisation et de formation des services publics de l'emploi à la lutte contre les discriminations en Europe : état des lieux et perspectives*, Cité nationale de l'histoire de l'immigration, séminaire européen, 16 juin 2000.

cause depuis les attentats du 7 juillet à Londres (56 morts) commis par des jeunes Britanniques issus de l'immigration qui se sont révoltés contre leur propre pays d'adoption.

La situation française ne relève donc pas d'un modèle universel qui pourrait être celui de la démocratie. Les autres pays européens commencent d'ailleurs à critiquer cette exception française, qui consiste à pratiquer la politique des ornières. Ainsi, un quotidien néerlandais de gauche, *Volkskrant*, commentait en ces termes le règlement de la crise des banlieues de novembre 2005 :

La France a pour principe que tous les citoyens sont égaux, indépendamment de la couleur de leur peau, de leur religion ou de leur pays d'origine. C'est un bel idéal. Mais en pratique, il crée un certain nombre de trous noirs. Il est impossible de diagnostiquer la composante ethnique des problèmes. En France, on étudie peu, voire pas du tout, le lien entre criminalité et origine ethnique, alors que, par exemple, l'origine africaine et nord-africaine de la majorité des quelque 60 000 détenus n'est un secret pour personne. Il n'existe pas non plus de statistiques fiables pour mesurer la participation des jeunes d'origine maghrébine à la vie active. Enfin, en matière d'éducation, pas question d'évoquer publiquement la composition ethnique de certains établissements scolaires.

Or à force de s'agripper à cet idéal d'égalité, le fossé entre l'élite et M. Tout-le-Monde se creuse. [...]

Il serait pourtant utile de briser les tabous afin de pouvoir débattre librement. C'est ce que les Pays-Bas ont fait, même si les résultats sont mitigés : l'islamophobie s'en est, en effet, trouvée renforcée, et les étrangers s'y sentent aujourd'hui mis sur la sellette. Mais le pays tout entier réfléchit à des solutions.

On ne peut pas en dire autant de la France, où critiquer l'islam, c'est risquer de se retrouver sur le banc des accusés. L'écrivain Michel Houellebecq en a fait l'amère expérience, lorsqu'il a dû comparaître au tribunal correctionnel de Paris suite à une interview en septembre 2001 donnée au magazine *Lire*. Entre les extrêmes que l'on a pu observer dans le débat néerlandais et le pesant silence français, il devrait y avoir moyen de trouver un juste milieu.

2. Les quartiers disposent de leur propre économie

À Paris comme à Bagdad, l'argent est le nerf du djihad. Les voies de financement passent par l'économie souterraine mais aussi par le commerce officiel. Les activistes contrôlent des boucheries halal, des vendeurs de sandwiches orientaux, des cyber-cafés, des boutiques de vêtements... Toutes les méthodes pour assurer l'exclusivité de la captation des ressources sont bonnes. Ainsi, pendant les émeutes de novembre 2005, à Aulnay-sous-Bois, la municipalité avait reçu un message anonyme l'informant que les activités économiques seraient visées. Le garage Renault n'aurait pas été incendié gratuitement : il faisait de l'ombre au trafic de pièces détachées qui constitue l'une des principales sources de revenus des quelques petits caïds qui ont encadré la colère des jeunes. En outre, pour ces délinquants, les rénovations de matériels urbains ou les rondes de police constituent une atteinte à l'économie sous-terrainne. Un digicode installé à la porte d'un immeuble ou une grille protégeant les voitures peuvent être suffisants pour neutraliser une partie de leur territoire, constitué de halls d'immeubles, de parkings ou de caves.

Le chiffre d'affaire de l'économie sous-terrainne des banlieues française est estimé à 90 milliards d'euros³¹, soit 15 % du PIB du pays. Il est à cet égard assez cocasse de s'interroger sur les propositions de création de nouvelles zones franches dans les banlieues, alors que cette économie si florissante y est déjà *de facto* non imposable. Il en est de même des ambitions de Jean-Marc Ayrault, pour qui « un recadrage politique est à opérer, au plan de la sécurité, de l'économie, du social, de l'égalité des chances³² ». Ces propositions paraissent éloignées de la

31. François Haut, Xavier Raufier, « L'économie souterraine des banlieues », Conférence organisée par *Les mardis du MCC*, Paris, 14 mars 2006.

32. *Tribune socialiste*, 8 novembre 2005.

réalité, quand on considère que les banlieues bénéficient déjà d'une aide considérable de l'État par le biais d'associations qui n'ont pas d'obligations de résultat, ou d'allocations diverses données aux particuliers, incluant même les immigrés en situation irrégulière, et qu'un grand nombre de petits caïds y vivent de manière très confortable en affichant des signes ostensibles de richesse.

Le financement de l'islam est aussi assuré par une « pression islamiste », exercée dans de nombreuses entreprises françaises, et constatée par le Centre français de recherche sur le renseignement (CF2R)³³ :

L'islam est en train de remplacer la CGT comme soutien des salariés musulmans dans leurs revendications contre la hiérarchie. Mais ce phénomène exprime surtout une volonté de prise de contrôle des comportements et des modes de pensée d'autres salariés afin d'imposer un système de valeurs conforme à l'idéologie religieuse extrémiste qu'il préconise. Il présente toutes les caractéristiques des dangers propres aux sociétés fermées à caractère prosélyte voulant imposer leurs règles au détriment des lois et coutumes ambiantes. L'islamisme peut ainsi menacer l'intégrité de l'entreprise ; il doit donc être traité de la même manière que les risques représentés par l'Église de scientologie ou les autres sectes.

Parallèlement à ces risques de type sectaire, on observe la multiplication de pratiques criminelles dans l'enceinte des entreprises [...] : vol de produits dans les stocks de l'entreprise, cambriolage [...], détournement de fonds [...]. Ces pratiques criminelles ont deux finalités : d'une part, la délinquance utilisant l'islam comme prétexte ; d'autre part, le financement local du terrorisme. La délinquance d'origine communautariste concerne essentiellement des vols à des fins familiales ou des opérations d'enrichissement personnel. Elles sont à l'origine du développement d'une véritable économie parallèle dans les banlieues sensibles, dans lesquelles les contrôles de police sont particulièrement difficiles.

3. *Les banlieues développent des techniques militaires*

Ce financement sert bien à constituer une véritable armée parallèle, notamment en approvisionnement paramilitaire. De nombreux stocks d'armes sont présents dans les quartiers sensibles. Ainsi, lors d'une enquête sur les réseaux criminels supposés financer le terrorisme islamiste, la police a trouvé en décembre 2005 en banlieue parisienne des armes de poing, des explosifs militaires, de nombreuses munitions et détonations, un uniforme de gendarme et des tenues ressemblant à celles du Raid. Le juge Jean-Louis Bruguière estime même qu'il s'y trouve des missiles approvisionnés par des filières yougoslaves ainsi que des ateliers de fabrication d'acide botulique.

Un exemple de début d'action organisée à grande ampleur peut être donné par les émeutes de novembre 2005. Toute la classe politique et tous les interlocuteurs officiels du gouvernement, tels que le recteur de la Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur³⁴, estiment que ces émeutes n'ont pas été fomentées par les islamistes. Pourtant, certains émeutiers lançaient leurs attaques contre la police au cri d'« Allah aq bar ». Même s'il ne s'agissait certainement à ce moment que d'un cri de défi communautaire, ces événements entrent, au niveau du groupe, dans le même cycle de récupération que celui que nous avons décrit pour les individus. De cette façon, à Évreux, les commerces tenus par des musulmans ont été épargnés. D'ailleurs, le gouvernement n'est pas dupe, puisqu'il a demandé de l'aide aux autorités religieuses.

En tout état de cause, s'il est plutôt difficile d'avoir des certitudes, la censure tacite de la presse est à cet égard plutôt déterminante. Le gouvernement en a d'ailleurs reconnu la réalité de manière notoire, à l'occasion d'une conférence de presse destinée aux correspondants parisiens de journaux étrangers. Le but était de les convaincre que la situation dans les banlieues était sous contrôle et que l'islam n'était pas à l'origine des émeutes, puisque, a-t-on alors appris, les

33. Eric Denécé, *Le développement de l'islam fondamentaliste en France : aspects sécuritaires, économiques et sociaux*, CF2R, septembre 2005.

34. Dalil Boubakeur, « L'Islam et la France », conférence organisée par le *Forum du futur*, Paris, 26 janvier 2005.

messages diffusés par la presse étrangère ne pouvaient pas être contrôlés de la même manière que ceux de la presse nationale. Il était alors intéressant de constater que les journaux étrangers ne donnaient pas du tout la même interprétation des faits que l'ensemble des médias français, qui eux, parlaient d'une même voix.

Notons tout de même cette anecdote qui est passée au travers des filtres et qui démontre, s'il en était besoin, cette volonté de parti pris. Le prince saoudien Al-Walid a déclaré³⁵ que pendant ces événements, il avait vu un bandeau sur la chaîne de télévision américaine Fox News où était écrit : « Émeutes musulmanes ». Étant lui-même actionnaire de la *Rupert Murdoch's News Corporation*, propriétaire de Fox News, il a raconté : « J'ai pris mon téléphone et j'ai appelé Murdoch [et je lui ai dit] ce ne sont pas des émeutes musulmanes, ce sont des émeutes liées à la pauvreté. Dans les 30 minutes, le bandeau "émeutes musulmanes" était devenu "émeutes civiles". »

4. *Le droit français n'a plus toujours cours dans certaines banlieues*

Que cela se fasse ou non avec la complicité des autorités, la liberté d'action dont jouissent dans certaines zones urbaines des groupes liés au terrorisme est un fait avéré. Mais il serait faux de voir en cette négation de l'État républicain un idéal anarchique. Bien au contraire, c'est une logique d'ordre plutôt que de désordre qui guide les violences de ces quartiers. Mais cet ordre est parallèle à celui des institutions légales³⁶.

Le témoignage de Stéphane Berthomet³⁷ est à cet égard plutôt persuasif :

Déjà, en 1999, un policier des stupés racontait : « La défiance vis-à-vis de celui qui vient de l'extérieur est telle que, pour procéder à un "coup d'achat" [achat de stupéfiant par un policier agissant sous couverture] en région parisienne, il faut que le policier infiltré se soumette à une fouille en règle. Celle-ci est menée dans les caves de la cité par des individus armés d'un fusil à pompe et tenant en laisse un pit-bull surexcité... Toutes les poches sont vidées et le contenu du portefeuille entièrement ausculté. Ce n'était qu'après cette formalité que les dealers acceptaient de discuter. » Ce que l'on voit ici à l'œuvre n'est ni plus ni moins que l'instauration d'une micro-souveraineté alternative. On aurait tort de sourire. Max Weber ne définissait-il pas l'État comme l'organe social disposant du monopole de la violence légitime ? Les juristes précisent que, si ce monopole s'exerce sur l'ensemble d'une *population* sur un territoire donné, on se trouve en présence d'un État. La force policière perçue comme illégitime dans nombre de cités prouve que les zones grises des banlieues sont bien des micro-États en gestation.

En Grande-Bretagne, il est difficile d'estimer la réalité du « Londonistan », pacte tacite qui aurait été conclu entre l'État et l'islamisme pour permettre à ce dernier d'utiliser les banlieues londoniennes comme base logistique européenne en échange d'une tranquillité sur le sol britannique. Très contestée, cette version trouve pourtant son écho sous la plume de nombreux spécialistes des questions de terrorisme, comme François Heisbourg, qui précisait au lendemain des attentats de Londres : « Le Londonistan a pu faire l'objet de critiques depuis plusieurs années, mais, depuis le 11-Septembre, les Britanniques ont pris le mors aux dents. Ce qui est arrivé le 7 juillet aurait pu survenir partout en Europe³⁸. » D'ailleurs, le Premier ministre Tony Blair a quasiment reconnu l'ancienne situation, en déclarant au lendemain des attentats de Londres : « Les règles du jeu sont changées. »

Cette situation est aggravée lorsqu'on considère que les mosquées, minarets et autres lieux identifiés à l'islam sont revendiqués par les musulmans et considérés par eux comme définitivement perdus pour l'État d'accueil.

35. « Saudi prince gives Sharon "benefit of the doubt" for peace », *Middle East Online*, 5 décembre 2005.

36. Alain Bauer, Xavier Raufer, *La guerre ne fait que commencer*, Gallimard, 2002.

37. Stéphane Berthomet, Guillaume Bigot, *op. cit.*

38. Interview du *Figaro*, 28 juillet 2005.

5. Les banlieues européennes se comportent comme un État indépendant

La vision idyllique prônée par la Grande Mosquée de Paris, selon laquelle l'islam est compatible avec les institutions françaises et avec la laïcité des affaires politiques, n'est pas partagée par beaucoup de musulmans. Ainsi, alors que les Frères musulmans ont sextuplé leur représentation législative en Égypte, que les élections libres en Irak et en Iran ont montré la radicalisation de l'électorat et que le mouvement terroriste Hammas accède au pouvoir en Palestine suite à des élections libres, un sondage montre que seuls 30 % des musulmans français considèrent que Ben Laden est un terroriste. D'ailleurs, le prénom Oussama est, depuis 2001, de plus en plus donné aux jeunes garçons musulmans qui naissent en France.

Toutes les considérations relevées plus haut et associées à cette mentalité permettent d'affirmer que désormais les banlieues, non seulement de France mais aussi de la plupart des pays européens, hébergent une société qui se comporte comme appartenant à un État distinct de celui qui y est légitimement reconnu par la communauté internationale. Les cellules de terrorisme islamique qui s'en servent de base arrière semblent se coordonner entre elles à travers toute l'Europe. En décembre 2005, le ministère de l'Intérieur précisait même qu'il existe des liens directs entre un groupe interpellé en possession d'un stock important d'armes et de nombreux autres en Europe, tel celui de Francfort qui avait projeté des attentats en 2000.

Dans le même ordre d'idée, on sait grâce à des enquêtes menées en France, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Italie et au Royaume-Uni que les filières qui envoient des combattants en Irak sont toutes financées par l'antenne irlandaise d'une association islamique, basée dans la banlieue sud de Dublin et dirigée par un activiste libyen³⁹. Quant à leurs faux papiers, ils sont fournis par un réseau de faussaires dirigé par un activiste égyptien basé à Londres.

Pour le djihad, la construction européenne est une réalité aboutie.

D. Les projets de l'islamisme

Cet État concurrent a comme tout autre des buts politiques, c'est-à-dire des projets d'organisation de la société. Pour les déterminer, nous étudierons ceux de l'islamisme international et en déclinons des conséquences régionales.

1. Objectifs globaux

Certaines déclarations permettent de comprendre la politique à travers la stratégie déployée. Ainsi, l'émir du GSPC Abdelmalek Droukdal, d'origine algérienne, a déclaré⁴⁰ : « Le seul moyen de rendre la France disciplinée est le djihad et le martyr pour l'islam. » Cette déclaration, loin d'être celle d'un agité isolé, en rejoint de nombreuses autres, faites par les plus écoutés des imams, telle la fatwa du cheikh islamiste Yousef Al-Qaradhawi⁴¹ qui annonçait en 2003 : « L'islam reviendra en Europe en conquérant. »

L'expansion militaire ou politique de l'islam est une réalité depuis la première minute de sa révélation, dans l'action de Mahomet. Elle est toujours d'actualité aujourd'hui. Ainsi, au Liban, centre majeur de la chrétienté au Moyen-Orient depuis plusieurs siècles, la baisse de natalité au sein de la communauté chrétienne et l'accueil de musulmans venus de pays voisins ont fini par

39. Atmane Tazaghart, Roland Jacquard, « Les légions européennes du djihad », *Le Figaro Magazine*, 16 juillet 2005.

40. Jean Chichizola, « La France "ennemi numéro un de notre religion et de notre communauté" », *Le Figaro*, 30 septembre 2005.

41. Al-Qaradhawi est le leader du Conseil européen pour la fatwa et la recherche, le président de l'International Association of Muslim Scholars et le guide spirituel de nombreuses autres organisations.

rendre ces derniers majoritaires. C'est alors que les chrétiens ont commencé à être persécutés (dans la plaine de la Bekka et dans le Sud), ce qui a conduit à une guerre religieuse de quinze ans (1975-1990) et à une dévastation du pays. De même, au Tchad, qui compte aujourd'hui 53 % de musulmans à côté de 35 % de chrétiens, l'islam progresse. À Ndjamena a été construite la plus grande mosquée d'Afrique et certains musulmans contestent la constitution laïque actuelle. Malgré cette constitution, le pouvoir, qui est musulman, a massacré de nombreux civils chrétiens dans le Sud. Dans les Balkans, la situation géopolitique est bien connue, mais la réalité religieuse est parfois ignorée. Les Serbes chrétiens ont été chassés du cœur de leur pays, le Kosovo, par les Albanais musulmans, qui ont ensuite tenté de déstabiliser la Macédoine et de prendre le contrôle de la partie occidentale. Le rêve d'une Grande Albanie correspond au rêve expansionniste typiquement musulman.

Au-delà de ces actions régionales, il semblerait qu'une géostratégie soit pensée à un niveau global. Les discussions entre l'ex-otage Georges Malbruno et ses geôliers irakiens peuvent nous éclairer. Celui qui semblait être le chef des ravisseurs et qui se présentait comme l'un des responsables de l'« armée islamique » lui avait appris, en 2003, que son mouvement avait des priorités géographiques permettant de se redéployer (en l'occurrence, l'Égypte et l'Arabie Saoudite au moment de l'entretien).

Alain-Gérard Slama⁴² estime qu'Al-Qaïda reproduit les méthodes classiques de la stratégie des régimes totalitaires :

De Mahomet, elle retient les fins belliqueuses du djihad et de la restauration du califat. De Clausewitz, elle applique les critères d'une stratégie qui évite l'ascension aux extrêmes par la dissuasion, en laissant entendre à l'adversaire que les moyens de destruction de masse sont à sa portée. Son but est de démoraliser les démocraties et leurs alliés, de peser sur leur politique intérieure et extérieure, comme on l'a vu à Madrid, et de ruiner leurs économies. Il n'est pas de les envahir de l'extérieur, mais de les désintégrer de l'intérieur, en développant en leur sein un syndrome de l'envahisseur, fait de peur et de soupçon. L'arme la plus sûre pour atteindre ce but est le terroriste prêt à sacrifier sa vie, sur lequel au surplus la dissuasion n'a pas de prise.

Au nazisme, la propagande islamiste emprunte la condamnation radicale des mœurs libérales, considérées comme le foyer d'une décadence à laquelle les kamikazes opposent, tels les SS d'autrefois, la supériorité de leur courage physique et moral. Cette condamnation renoue avec les thèmes racistes de l'antijudaïsme. Mais elle s'appuie également sur le marxisme-léninisme, qui lui donne une dimension économique et sociale. Comme Lénine, les terroristes légitiment l'emploi de la violence en dénonçant dans les valeurs démocratiques et dans la philosophie des droits de l'homme un moyen pour les classes supérieures et pour les nations riches d'imposer leur domination aux classes inférieures et aux nations prolétaires. Comme Lénine encore, ils exploitent contre l'État de droit la dialectique infernale de la provocation et de la répression. [...]

Quant au maoïsme, on le retrouve dans la stratégie du poisson dans l'eau. Plus nos démocraties confondent la tolérance avec le relativisme, plus elles s'ouvrent au multiculturalisme et font droit aux revendications ethniques, religieuses et identitaires dans l'espoir de les banaliser, plus elles permettent aux terroristes de se mouvoir à l'aise dans la société d'accueil, plus elles facilitent la diffusion des propagandes qui les sapent. En apprenant, le 6 juillet, la victoire de Londres dans la course aux Jeux olympiques de 2012, Tony Blair s'était flatté de devoir ce succès à l'orientation multiculturelle de la société britannique. L'attentat du lendemain lui a apporté un sanglant démenti. À Londres comme à Madrid, les assassins étaient organisés sur place depuis longtemps, et le recours à des bombes humaines n'a, semble-t-il, même pas été nécessaire.

Les objectifs politiques globaux que servent cette stratégie sont les mêmes depuis toujours : l'avènement de l'Oumma comme unique système politique au monde, ce qui ne signifie pas nécessairement la conversion de toute l'humanité, le Coran prévoyant bien le statut politique des non-croyants dans un tel régime. Le rétablissement du califat est une des alternatives possibles. Il convient de préciser qu'il n'est pas certain qu'une stratégie centralisée soit dictée à l'ensemble des islamistes du monde. Néanmoins, une pensée et une politique communes peuvent parfaitement conduire à des objectifs communs, qui seraient coordonnés *de facto*.

42. Alain-Gérard Slama, « La guerre, oui ! Mais laquelle ? », *Le Figaro*, 11 juillet 2005.

2. Projets locaux

Toutes ces considérations sont parmi celles qui font penser aux géopoliticiens que le centre de gravité du monde est désormais en Asie. Dans cette perspective, les conflits qui pourraient être menés en Europe s'inscrivent en périphérie, dans le cadre d'un vaste projet géostratégique.

Les services antiterroristes savent⁴³ maintenant qu'après avoir longtemps envoyé des combattants d'Europe vers l'Afghanistan et l'Irak, les filières islamistes amorcent un mouvement de reflux : les djihadistes abandonnent l'Irak et rentrent dans leurs pays d'origine en Europe, dans le but de constituer des cellules à la disposition du terrorisme international, éventuellement en utilisant des « bombes sales ». C'est ainsi que des tentatives d'achat d'uranium enrichi au Luxembourg par l'émir d'une filière allemande ont été déjouées.

Le projet des djihadistes est d'instaurer une autre société à la place de la nôtre. Bien sûr, notre civilisation a déjà été confrontée à des chocs avec l'islam, mais à l'occasion de guerres aux objectifs visibles. À Guadalete⁴⁴, à Poitiers, à Roncevaux, à Constantinople, à Lépante ou à Vienne, chacun savait à quoi s'en tenir. Aujourd'hui, les objectifs de cette même guerre sont devenus subversifs.

Nos sociétés dites démocratiques ont pourtant déjà été confrontées à un tel défi lancé de manière subversive : au début du xx^e siècle, les communistes révolutionnaires s'étaient fixé pour objectif d'instituer une société sans classe grâce à la dictature du prolétariat. La source du défi est différente, mais les méthodes sont, de part et d'autre, les mêmes : à nous de savoir tirer les leçons du passé.

43. Atmane Tazaghart, Roland Jacquard, *op. cit.*

44. Gadalète (Andalousie) : victoire décisive ayant permis en 711 aux Omeyyades de conquérir l'Hispanie des Wisigoths.

II^e partie – La nécessaire restauration de l'État de droit

« *L'indignation n'est pas un sentiment politique.* »
Bismark

A. Prendre conscience à tous niveaux

La génération actuelle se radicalise dans sa pratique de l'islam. Nous avons décrit le danger que cette radicalisation faisait peser sur les pays européens. Il convient, en premier lieu, de prendre conscience de ce phénomène afin de se préparer et d'alerter ceux qui pourraient en être victimes, comme on le fait pour tout danger, au nom du « principe de précaution ».

1. *L'omerta des populations*

Les citoyens ordinaires sont en réalité bien conscients du danger. Mais ceux qui le subissent craignent des représailles. Cela explique, par exemple, que les agressions dans les transports en commun ne sont jamais contrées par une interposition collective des passagers. De même, les victimes dans les quartiers sensibles évitent de sortir de chez elles, et lorsqu'elles y sont contraintes, esquivent le regard des autres, de peur de déclencher remarques ou altercations. Les témoins se replient sur eux-mêmes, refusent de dénoncer les agresseurs. L'affaire du gang de Youssouf Fofana, qui avait torturé à mort Ilan Halimi en février 2006, a médiatisé cette problématique : les voisins savaient mais se sont tus. C'est une véritable omerta qui frappe ces quartiers : tout le monde voit tout, mais personne ne dit rien.

L'avis de la population est généralement contesté par les élites, sous couvert qu'il ne peut pas être pris en compte puisqu'il rejoint l'analyse de partis populistes. Leur condescendance s'exprime parfois de manière particulièrement crue, comme dans la bouche de l'ancien Premier ministre Michel Rocard⁴⁵ qui explique, à propos des réserves des opinions publiques face à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, qu'« elles manquent des outils intellectuels pour en saisir la nécessité ».

Il s'avère qu'en France, les élites ont même adopté une attitude qui a conduit à stigmatiser, peut-être involontairement, le sentiment d'incompatibilité des populations issues de l'immigration avec la société française, par le phénomène de repentance et de haine de la France. C'est ce que le philosophe Pascal Bruckner⁴⁶ appelle le « sanglot de l'homme blanc » :

Sous l'influence d'une partie de ses leaders d'opinion, l'Europe occidentale continentale tend, le plus souvent, à « intérioriser » la faute. Pour le dire autrement : face à la menace universelle et impalpable que représente aujourd'hui le terrorisme, certains intellectuels et certains commentateurs peuvent être tentés de renouer avec le réflexe du « sanglot de l'homme blanc » et de redonner sens à l'idée, formidablement primaire et totalement erronée, selon laquelle tout crime contre nous serait en fait une réponse à l'affront au genre humain que constitue la « domination » de l'Occident. Bref, ils peuvent être tentés de recoder tout acte de terrorisme frappant les nations occidentales en riposte contre leur hégémonie.

Dans cette crise sociétale, certaines associations financées par l'État attisent la haine envers la France. Elles trouvent un relais important dans la presse et ont même une influence notable auprès de la justice, certains juges préférant parfois accuser d'honnêtes gens de racisme plutôt que d'être accusés de les couvrir et de subir, *in fine*, le même sort.

45. Interview du *Figaro*, 16 novembre 2004.

46. Interview du *Figaro*, 9 juillet 2005.

C'est ainsi qu'après les deux incendies d'immeubles parisiens de septembre 2005, personne ne s'est étonné de la situation de ces familles polygames qui, pour certaines, comptent de onze à quinze enfants et attendent des cinq ou six pièces à Paris. Au lieu de cela, les seuls commentaires ont porté sur la responsabilité de l'État pour ce qui concerne les conditions de vie de ces familles qui vivent en France. Ce n'est qu'un des nombreux signes de renoncement qui ne peuvent qu'inciter tous les déshérités du monde à venir vivre en Europe.

Ces symptômes ressemblent à ceux que présenterait une nouvelle forme du complexe de Stockholm, théorie selon laquelle les victimes d'une prise d'otages peuvent finir par trouver sympathiques leurs ravisseurs. Cette omerta des citoyens fait miroir au silence pudique sur la question, qui a atteint l'essentiel des dirigeants politiques jusqu'à ces dernières années.

2. *Les capitulations occidentales*

Si l'omerta frappe les citoyens, nous croyons au niveau du pays à une nouvelle forme de « capitulations », telles que celles qui étaient imposées à l'Empire ottoman. Il s'agissait de traités qui garantissaient aux sujets chrétiens, qui résidaient temporairement ou d'une manière permanente dans les pays dits « hors chrétienté », le droit d'être soustraits dans une large mesure à l'action des autorités locales et de relever de leurs autorités nationales, représentées par leurs agents diplomatiques et leurs consuls. Cette situation s'était installée au cours des siècles, à partir du reflux géopolitique turc qui débuta au ^{xvi}^e siècle avec la défaite de Lépante, et à partir duquel la Sublime Porte ne cessa plus de ternir. Sa perte d'influence dans certaines zones fut telle qu'ils ne lui furent pas arrachés par des guerres mais par une situation de domination par d'autres puissances, de manière si flagrante que la réalité finit par être entérinée sur le plan juridique lors de traités internationaux. Ainsi, au début du ^{xx}^e siècle, les capitulations avaient cessé de s'appliquer en Bosnie, en Herzégovine et dans l'île de Chypre : en droit, ces régions faisaient encore partie de l'Empire ottoman, mais, en fait, elles étaient administrées par l'Autriche-Hongrie et par la Grande-Bretagne. La pratique de ce régime avait fini par pousser à sa perte l'Empire ottoman.

Cette situation est clairement comparable à celle de la France en ce début du ^{xxi}^e siècle. À l'époque de son déclin sur la scène internationale, elle est contrainte à accorder un statut particulier aux musulmans présents sur son sol, qui semblent jouir d'un statut les plaçant au-dessus des autochtones. C'est ce qui explique que ceux qui célèbrent le centenaire de la saisie par l'État des biens de l'Église sont les mêmes que ceux qui revendiquent des moyens pour permettre à l'islam un développement sur le sol français. C'est la cas de Jean-Marc Ayrault, qui explique qu'« il est temps de reconnaître à l'islam sa place de deuxième religion de France et lui donner les moyens d'exercer son culte dans la dignité⁴⁷ ». Il rejoint en ce sens Nicolas Sarkozy, qui envisage la prise en charge de la construction de mosquées et la formation des imams par l'État⁴⁸. Le seul débat concerne la place que l'État doit laisser à l'islam, le premier demandant à la République de conserver le rôle de médiateur social, le second souhaitant externaliser ce rôle vers les religieux. L'analyse du cardinal Lustiger⁴⁹ sur ce point mérite réflexion : il estime que l'application de la politique prônée par le président de l'UMP consisterait à élever l'islam au rang de religion d'État.

Cette situation de « capitulations » occidentales va d'ailleurs plus loin, puisqu'elle inclut le projet d'une politique de « discrimination positive », qui consisterait à légaliser la situation en défavorisant dans de nombreux domaines les Français de souche européenne à l'encontre de ceux qui ont des origines africaines. Pourtant, l'application de cette politique aux États-Unis à

47. Jean-Marc Ayrault (président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale), « Les cités c'est la France », *Le Figaro*, 7 novembre 2005.

48. Nicolas Sarkozy, *La République, les religions, l'espérance*, Cerf, 2004.

49. Interview du *Monde*, 14 avril 2003.

partir de la fin des années 1960⁵⁰, n'a pas porté les fruits officiellement escomptés, comme le montre l'évolution de la pauvreté par « race » (au sens de la terminologie américaine).

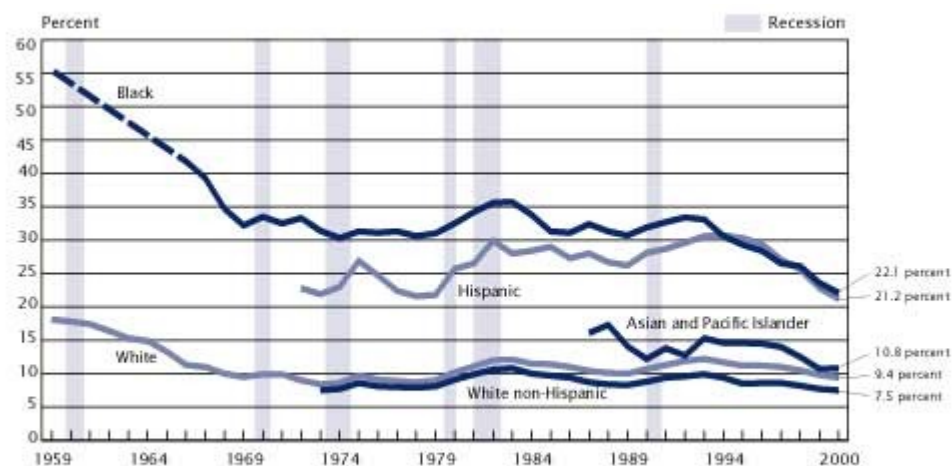


Figure 2 – Taux de pauvreté par « race » : 1959 à 2000
(source : US Census Bureau).

L'ancien ministre Jack Lang utilise une rhétorique encore plus radicale lorsqu'il dénonce le « communitarisme blanc des privilégiés⁵¹ », soutenu d'après lui par le gouvernement de Dominique de Villepin. Pour en sortir, il demande des mesures strictes contre les maires de communes ne construisant pas suffisamment de logements sociaux.

Les dirigeants de l'Union européenne appliquent la même idéologie. Ainsi, le parti pris anticatholique des institutions s'est manifesté au-delà de toute considération de laïcité dans les indignations soulevées contre Rocco Buttiglione, que l'Italie proposait en 2004 comme commissaire européen à la Justice. Des représentants du Parlement européen l'avaient interrogé sur un point de catéchisme, concernant la notion de péché. Il avait répondu que l'Église considérait que l'homosexualité était un péché, ce qu'elle n'a jamais dit autrement. La campagne médiatique a alors rendu un jugement si critique que l'Italie a été contrainte de présenter un autre candidat. *A contrario*, l'Union européenne est bien plus clémentine envers la pratique islamique. Ainsi, pendant l'affaire Buttiglione, le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan⁵², déclarait : « Il n'y a pas de musulman modéré ou de non-modéré [...]. Tout musulman doit bien connaître sa religion et, une fois qu'il l'a bien apprise, doit pouvoir la mettre en pratique sans aller vers les extrémismes. » Cette déclaration n'a ému ni la Commission européenne ni les chefs d'État en faveur de l'adhésion de la Turquie à l'Union.

3. Le parti pris des médias

La question est alors de savoir comment nous en sommes arrivés là. Force est de constater que les médias ont leur part de responsabilité. La crise des banlieues de novembre 2005 a d'ailleurs fait la lumière sur un débat qui, jusqu'alors, était pour le moins confidentiel. Le rôle des médias dans la montée de la crise a été mis en valeur à plusieurs reprises, comme dans un article de Lucienne Bui Tong, ancien chef de la section « Villes et banlieues » à la Direction centrale des renseignements généraux⁵³ :

Avec l'appui de la télévision, les événements ont été instrumentalisés par les ennemis

50. En particulier à la suite de l'*Executive Order nr 11246* du président Johnson, en 1965.

51. « Jack Lang dénonce le communitarisme blanc des privilégiés », AFP, 11 décembre 2005.

52. Interview du *Journal du dimanche*, 24 octobre 2004.

53. Lucienne Bui Tong, « Violences urbaines : les raisons de la contagion », *Le Figaro*, 7 novembre 2005.

politiques du ministre de l'Intérieur, qui ont ressassé les termes de « racaille » et de « karcher », sans jamais les replacer dans leur contexte (le décès d'un enfant victime d'un règlement de comptes entre bandes à La Courneuve), ni préciser qu'ils ne désignaient qu'une infime minorité de délinquants et non toute une population respectable. Ainsi caricaturés, ces mots sont devenus un cri de ralliement pour des casseurs potentiels déjà fascinés par des images de violences.

Le discours de l'excuse s'est alors trouvé survalorisé, les prises de position normatives ont été rejetées comme politiquement incorrectes et les policiers ont fait office de boucs émissaires.

Mais le problème principal des médias n'est-il pas le fait qu'ils agissent selon des réflexes conditionnés ? Sans chercher à voir une quelconque manipulation, il convient de noter que la ligne éditoriale de journaux est commune à la plupart d'entre eux, comme le faisait remarquer Jean-François Kahn.

Même lorsqu'elles sont notoires, certaines réalités sont cachées. Ainsi, les chiffres montrant que la délinquance est surtout le fait de jeunes d'origine étrangère (voir *supra*) n'ont quasiment pas été relayés dans la presse. Là encore, l'omerta est présente. L'idéologie dite du « politiquement correct » cherche à faire coller à une certaine idée de la société une réalité qui est tout autre.

Pour faire passer leurs idées, les faiseurs d'opinion utilisent les techniques de désinformation, éprouvées au xx^e siècle par les régimes totalitaires. Ainsi, le journal *Libération*, dans un article⁵⁴ consacré à la critique de l'application de la loi en matière de reconduite à la frontière de clandestins, utilise un vocabulaire qui tend à discréditer la légitimité du pouvoir politique. Ce journal évoque la « résistance » organisée de la communauté éducative ou la « terreur » que ferait subir la police à des enfants.

D'après Ivan Rioufol, éditorialiste au *Figaro*, que nous avons rencontré au sujet du comportement des médias⁵⁵, les journalistes ont cherché à cacher deux faits particulièrement caractéristiques des banlieues françaises : le communautarisme islamique et la violence qui en découle. Ainsi, alors qu'en 1995, *Le Figaro* éditait un dossier sur la violence dans les cités, le reste des médias menèrent depuis leurs sièges parisiens une contre-campagne virulente. Ce n'est qu'en 2000, suite à une visibilité de plus en plus flagrante de l'antisémitisme de ces communautés, que les médias ont été obligés de choisir et, face à ce délit-là, ne pouvaient plus cacher la violence des banlieues. Le changement d'attitude à ce moment de Julien Dray, fondateur de SOS-Racisme, est en ce sens révélateur. Mais le communautarisme ne fut mis en évidence qu'en 2003, suite à la publication du rapport de la commission Stasi⁵⁶.

Ce type de posture idéologique conduit à détourner la vérité. L'affaire de l'agression des voyageurs du train Nice-Lyon le 1^{er} janvier 2006, par une bande organisée d'une quarantaine de délinquants, a été l'occasion d'un exemple criant : quatre jours après cet événement, le journal *Libération* cherchait encore à minimiser les faits, en écrivant⁵⁷ :

À en croire le bilan dressé par la SNCF, quelques petits voyous ont vandalisé deux voitures du train, dépouillé deux voyageurs et agressé une jeune femme, le tout une demi-heure durant, entre Saint-Raphaël et Les Arcs. Inacceptable, mais très loin d'un remake méridional d'*Orange mécanique*. Sûrement pas de quoi mobiliser en urgence le gouvernement (ni justifier un état d'urgence dont on mesure l'inanité). Cette petite délinquance est préoccupante. Mais la dégradation du discours politique l'est aussi, qui en rajoute sur l'insécurité.

Pourtant, cette affaire n'est pas un cas isolé, puisque, par exemple, moins d'une semaine après, un fait similaire était reporté dans la dépêche suivante⁵⁸, sans plus émouvoir les médias :

Treize personnes, en majorité mineures, ont été arrêtées samedi après-midi en gare de

54. Dominique Simonnot, « Expulser n'attend pas le nombre des années », *Libération*, 20 septembre 2005.

55. Entretien avec Ivan Rioufol, Paris, 8 janvier 2006.

56. Bernard Stasi (dir.), *Rapport au Président de la République*, Commission de réflexion sur l'application du principe de laïcité dans la République, 11 décembre 2003.

57. Patrick Sabatier, « Shérifs », *Libération*, 5 janvier 2006.

58. « Une bande de vingt jeunes détousse des passagers du train Melun-Paris », *AFP*, 8 janvier 2006.

Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne) après que le conducteur du train Melun-Paris a signalé à la police que des jeunes commettaient des vols dans son train, a-t-on appris dimanche matin de source policière.

D'après la police, une « bande d'une vingtaine de jeunes de type africain » montés en gare de Savigny-le-Temple (Seine-et-Marne) ont volé des téléphones portables et des lecteurs MP3 aux passagers avant que le conducteur ne bloque le train en gare de Villeneuve-Saint-Georges samedi, vers 15 H 45.

Ainsi, la plupart de nos concitoyens font leur opinion à travers le filtre de la télévision ou des colonnes des journaux nationaux dits « d'opinions » (au pluriel), alors qu'une pensée unique les empêche de percevoir la réalité. Ceux qui ont l'occasion de se faire leur propre jugement le font le plus souvent au moment où ils deviennent des victimes, et peu d'entre eux ont la chance de ce professeur qui en fit l'expérience lors des contre-manifestations lycéennes de 2005 dont nous avons parlé plus haut et dont le journal *Le Monde* avait, malgré tout, rendu compte⁵⁹ :

Luc Colpart, professeur d'histoire-géographie dans un collège de Seine-Saint-Denis, militant du syndicat SUD-éducation (proche de l'extrême gauche), donne un récit similaire. Il a été bouleversé par les scènes de violence. Il dit ne pas en avoir dormi pendant plusieurs jours. Devant lui, des lycéens ont été traînés par les cheveux. D'autres ont été « massacrés » à coups de pied et de poing. Des agresseurs ont volé des portables pour les briser devant les yeux de leurs victimes. « C'était un jeu. De la haine et de l'amusement. » Pour ce militant engagé dans l'antiracisme, « il s'agissait d'agressions de type raciale » : « Je n'ai vu que des Noirs agresser des Blancs », écrit-il dans un mail de témoignage. Après la dispersion de la manifestation, dans le métro, Luc Colpart a vu un jeune Noir essayer de prendre la défense d'un lycéen menacé par trois agresseurs noirs. « Il s'est fait traiter de "suceur de Blancs". [...] Les propos tenus étaient des discours d'extrême droite, violents et racistes. »

4. *Sortir de l'asymétrie*

Pour François Heisbourg, président de l'Institut international d'études stratégiques (IISS), on ne peut pas parler de guerre contre le terrorisme, car une guerre « oppose par essence deux États, deux pays, deux armées, suppose une certaine symétrie dans le conflit. [...] L'hyperterrorisme illustre une vraie rupture avec notre polémologie traditionnelle, mais s'avère irréductible à un concept académique de guerre⁶⁰ ».

Nous avons justement montré que l'islamisme radical présentait bien des attributs étatiques. Cependant, si cet État reste en situation de force, c'est parce qu'il exploite une situation asymétrique par rapport aux États européens, cette situation étant créée, par exemple, par la méconnaissance de son existence même. Si nous voulons riposter, il faut reconnaître la situation belliqueuse qu'il nous oppose et, justement, créer une situation symétrique entre nos deux partis, afin de revenir à ce « concept académique de guerre ».

Un de nos problèmes vient du fait qu'on refuse de comprendre le terrorisme. Ceux qui s'y prêtent ne le font que partant du postulat qu'il est irrationnel et que sa seule vocation est la destruction pour elle-même. Le débat ne se situe qu'autour de la responsabilité de l'Occident dans l'émergence des facteurs qui l'ont suscité. Ceux qui ne prêtent pas à l'islamisme toute cette irrationalité voient malgré tout dans l'arrogance de l'Amérique et dans le manque d'esprit de partage des richesses, les causes de tant de violences.

Ces postulats ne sont jamais discutés, alors qu'ils nous paraissent un peu trop vite posés. Nous sommes plutôt partisans de la définition d'Hervé Couteau-Bégarie, selon qui la différence entre un terroriste et un résistant, c'est que le résistant se bat pour une cause que « nous » considérons comme juste.

Sur un plan plus militaire, il est essentiel de comprendre que les attentats n'ont pas pour

59. Luc Bronner, « Léo 16 ans : comme s'ils pensaient que nous, les "Blancs" parisiens, on avait plein de fric », *Le Monde*, 16 mars 2005.

60. Interview du *Figaro*, 28 juillet 2005.

vocation ultime de tuer des innocents, mais de terroriser une population afin faire pression sur un gouvernement. En effet, un des arguments souvent opposé à l'analyse cartésienne des objectifs du terrorisme est que les attentats font autant de victimes dans toutes les communautés ethniques et religieuses. À ce titre, leur mode d'action est exactement le même que celui des bombardements pendant la Seconde Guerre mondiale : à Hiroshima, les victimes n'étaient pas toutes japonaises, mais le résultat politique fut atteint.

L'administration Bush, en utilisant le terme de « guerre au terrorisme », a cherché à sortir de cette asymétrie. Cela ne va pas sans poser des problèmes dans l'organisation des relations internationales, mise en place à la fin de la Seconde Guerre mondiale et que la guerre froide semblait avoir pérennisée pour toujours. L'élévation d'un acteur non étatique et non territorial au rang d'ennemi principal pose le problème des critères de succès d'une guerre éventuelle : un État peut se rendre ou être détruit, un territoire peut être envahi, alors qu'on ne voit pas vraiment comment on pourrait être certain d'avoir éradiqué le terrorisme. « L'Amérique n'a pas d'empire à étendre, ni d'utopie à établir », disait George Bush dans son fameux discours de West Point. Le rêve d'instauration de la démocratie sur la terre entière paraît pourtant un projet de plus en plus utopique, s'il n'est pas porté par des valeurs plus fortes.

Au-delà des considérations politiques, l'asymétrie présente aussi des caractères techniques, notamment pour ce qui concerne les coûts engagés. Comme le précise François Heisbourg⁶¹ :

Remonter les filières financières ne nous prémunit pas contre les risques d'attentats. Le coût des attaques de Madrid est évalué à 100 000 euros ! Une paille, quasi impossible à discerner. La question des réseaux financiers n'est efficace que pour contrer l'acquisition d'armes nucléaires, qui peut se chiffrer, quant à elle, en centaine de millions d'euros.

De ce point de vue, il est légitime de se demander comment renforcer l'efficacité des moyens consacrés à notre défense. Beaucoup de budgets s'envolent dans des études inutiles, dans des recherches qui n'aboutissent à rien, dans des demandes de respect de normes obsolètes pour les armements, dans quelques mesures sociales contestables... Que ferait Ben Laden, avec le budget annuel de la Défense de la France ou de la Grande-Bretagne ? Organiserait-il, comme nous, des colloques consacrés à l'amélioration du management ? Ou n'utiliserait-il pas, plutôt, chaque dollar contre nous ? L'économie des moyens est un des principes immuables de la stratégie : les nations européennes semblent l'avoir oublié, au profit de la réduction des budgets militaires, ce qui est une tout autre politique.

En tant que mode d'action, le terrorisme peut aussi être vu comme la mutation de la guérilla dans un monde militaire où de petites structures ne peuvent plus concurrencer les grandes, seules détentrices de la technologie la plus en pointe. À ce titre, le mépriser serait méconnaître les enseignements de l'histoire récente, où notre pays a pourtant été en première ligne. Ainsi, en Indochine, la guérilla s'est rapidement transformée en opérations régulières, comme l'expliquait le général Giáp⁶² :

Notre résistance a été une guerre de guérilla se transformant graduellement en guerre régulière, passant graduellement de la guérilla à la guerre de mouvement, combinée partiellement à la guerre de positions.

Ce qui nous paraît fondamental dans cette situation sur le sol européen, c'est que nous pourrions glisser doucement des violences urbaines et de quelques attentats terroristes ponctuels, dont on s'indignerait gravement, à une véritable opération militaire sans que nous n'en soyons pleinement conscients. Il ne s'agit bien sûr pas de déclarer une guerre, qui doit être évitée par tous les moyens. Il s'agit de prendre conscience de la situation vers laquelle certaines parties de notre territoire convergent lentement, pour mieux en prévenir les causes les plus en amont possible, en développant des modes d'actions globaux. En d'autres termes, il s'agit de définir une

61. *Ibid.*

62. Général Võ Nguyễn Giáp, *Guerre du peuple, armée du peuple*, Maspero, 1972 (cité par Hervé Couteau-Bégarie, *Traité de stratégie*, Economica, 2003).

politique (la fin de l'action) pour guider notre stratégie de survie.

B. Redonner du sens à la politique

Qu'on le veuille ou non, l'idéologie du système politique français conduit inévitablement au succès des opinions les plus radicales face aux plus clémentes. C'est ce processus qui conduisit Robespierre au pouvoir, par un jeu de concurrences successives entre toutes les tendances révolutionnaires, montant d'un niveau dans la radicalisation à chaque épuration. Par analogie, la mollesse de la doctrine philosophique prônée aujourd'hui est la porte ouverte à la conquête du pouvoir par des idéaux totalitaires. C'est bien ce qu'espère le « dirigeant musulman » cité par Mgr Bernardini⁶³, lorsqu'il déclare : « Grâce à vos lois démocratiques, nous vous envahirons ; grâce à vos lois religieuses, nous vous dominerons. »

1. La politique d'immigration

Face à ces dangers, la politique, qui devrait avoir pour seule ambition l'organisation de la cité⁶⁴, est guidée par des considérations d'ordre idéologique. C'est le cas notamment en matière de politique d'immigration. Un rapport⁶⁵ de l'Union européenne conseillait déjà en 2003 d'augmenter le taux d'immigration vers l'Europe afin de compenser les déficits démographiques autochtones. Dans cette optique, le 21 décembre 2005, la Commission européenne a approuvé un programme ambitieux sur l'immigration économique d'ici à 2009, afin de rendre l'Union européenne plus attractive pour les étrangers les plus diplômés mais aussi pour pallier le manque de main-d'œuvre. D'après les experts, l'Europe vieillissante aura besoin d'au moins 20 millions de travailleurs venus de l'étranger, entre 2010 et 2050, pour compenser la baisse de la population active. Même si les résultats de cette politique ne peuvent qu'atteindre leurs objectifs de fourniture de main d'œuvre, la méthodologie adoptée ne peut que laisser sceptique. D'ailleurs, le gouvernement allemand n'est pas dupe, lorsqu'il annonce son intention de remplacer 10 % des 325 000 travailleurs agricoles étrangers par des demandeurs d'emploi allemands. Comment lui donner tort, quand on considère que l'Institut de géopolitique des populations, s'appuyant sur les travaux des professeurs d'économie Jacques Bichot et Gérard Lafay, estime pour la France le coût de l'immigration et de son intégration (éducation, formation professionnelle, logement, santé, lutte contre la délinquance, maintien de la sécurité, etc.) à 36 milliards d'euros par an, soit 80 % du déficit public. De même, un rapport⁶⁶ de l'Assemblée nationale s'interroge sur l'intérêt de telles mesures, en considérant que « si les possibilités de naturalisation y sont plus faciles que chez nos partenaires européens, notre pays est pourtant relativement peu attractif pour les travailleurs du point de vue de l'intégration économique : le taux d'emploi des étrangers se situe 20 points en dessous de celui des nationaux. En ce qui concerne les immigrés d'origine nord-africaine, la différence s'étend aux enfants de la deuxième génération, tous de nationalité française ».

En réalité, le calcul prôné par l'Union européenne n'est valable qu'à court terme, le temps d'une mandature. À plus long terme, une immigration massive ne peut que bouleverser l'équilibre sociologique des pays européens, conduisant au remplacement d'une population par une autre et, ainsi, à la disparition de la nation d'origine. Les zones géographiques actuelles

63. Mgr Bernardini, « Intervention au synode des évêques catholiques », *L'Osservatore Romano*, 26 octobre 1999.

64. La construction du « vivre-ensemble », selon le jargon sociologique à la mode.

65. *Communication sur l'immigration, l'intégration et l'emploi*, Commission des communautés européennes, Bruxelles, 3 juin 2003.

66. Béatrice Pavy, *Rapport sur les perspectives démographiques de la France et de l'Europe à l'horizon 2030 : analyse économique*, Assemblée nationale (Commission des finances, de l'économie générale et du plan), Paris, 25 janvier 2006.

pourraient être conservées, mais elles en auraient une autre vocation, à l'image de la cathédrale Sainte-Sophie, à Istanbul, dont l'appellation ne désigne plus une église mais un simple bien immobilier.

2. *La juste surveillance*

D'après Pascal Mailhos⁶⁷, directeur des Renseignements généraux, la surveillance des lieux de culte est essentielle :

Sur 1 700 lieux de culte recensés il y a un an, 75 avaient fait l'objet d'une tentative de déstabilisation. La moitié avait résisté, l'autre avait été conquise par les radicaux. Depuis le mois d'octobre 2003, 31 activistes ou prêcheurs radicaux ont été expulsés. Une dizaine d'imams restent aujourd'hui dans notre collimateur. L'influence étrangère est toujours forte. Nous avons constaté que, sur environ un millier d'imams, 360 avaient une bonne maîtrise du français, 315 une maîtrise moyenne et 350 une mauvaise maîtrise de la langue.

La surveillance doit aussi se renforcer à la source du pouvoir, et notamment dans l'armée. Le questionnement a commencé, notamment en demandant à l'Institut français des relations internationales (Ifri) de mener une enquête sur les militaires français issus de l'immigration⁶⁸. Ce rapport révèle les réticences d'une partie de la hiérarchie militaire face à la pratique musulmane, voire une vaste suspicion à l'égard des militaires d'origine maghrébine, qui représenteraient 10 à 20 % des rangs du personnel militaire. Mais il est difficile de mettre en accord une réalité objective (le fait que les militaires maghrébins se sentiraient en cas d'engagement opérationnel plus musulmans que français) avec une idéologie (sous couvert de non-discrimination, il est interdit de penser qu'une religion pourrait influencer le comportement d'un militaire dès lors qu'il est, juridiquement, de nationalité française). En ce sens, le rapport souligne la différence d'approche entre la Grande-Bretagne et la République :

S'agissant particulièrement des politiques de recrutement dans les armées britanniques, le ministère de la Défense a défini des « quotas » pour tenter de rapprocher la composition des armées de celle de la société dans son ensemble.

Le problème pour les armées britanniques est alors de réussir à attirer des populations minoritaires (principalement d'origine indienne, pakistanaise et antillaise) qui s'engagent peu.

Par opposition, la seconde approche constate l'existence de la diversité culturelle et religieuse mais n'accepte pas la légitimité des catégories ethniques pour en parler. Cette seconde approche est illustrée par la conception républicaine de la citoyenneté à la française. L'inclusion politique et sociale des populations minoritaires passe par leur inscription dans une citoyenneté commune qui, elle-même, suggère la disparition des idiosyncrasies au profit d'une identité commune : le « vivre ensemble » associant l'identité nationale et l'égalité républicaine.

On ne peut pas nier que l'armée a su, dans de nombreux cas, reprendre à sa charge les déficits d'autorité constatés dans la voie qui va de la délinquance à l'islamisme, décrite dans la première partie de ce mémoire, comme dans l'exemple suivant souligné par le rapport :

On peut également évoquer ce jeune homme qui a rompu avec sa famille depuis quinze ans après une jeunesse difficile et qui a été appelé sous les drapeaux à 18 ans : « Là j'ai eu la révélation que c'était... que l'armée m'offrirait la structure dont j'avais besoin et correspondait vraiment à cette époque-là à tout ce que je recherchais. »

Néanmoins, si l'armée venait à manquer de l'autorité naturelle que ces jeunes gens recherchent, l'adhésion au projet politique pourrait être défaillant le cas échéant. En effet, la motivation de l'engagement est tout de même assez souvent liée à la recherche d'un emploi attractif plus qu'à la volonté de servir, comme dans le cas du témoignage suivant d'un engagé dans la marine, cité par le rapport :

« On en a discuté avec pas mal d'amis, on voulait tous s'engager, dans la marine, parce qu'on s'était dit, si on s'engage, autant voyager un peu... Quand je me suis engagé, j'avais 22 ans, j'ai fait les procédures (pour être engagé), j'en avais 21. On m'avait dit "tu as 21 ans, tu es payé pour

67. Interview du *Monde*, 24 novembre 2005

68. Catherine Wihtol de Wenden et Christophe Bertossi, *Les militaires français issus de l'immigration*, Centre d'études en sciences sociales de la Défense, 2003.

faire le tour du monde, avec un peu de bol, tu seras payé, disons 1 500 euros par mois, que tu ne dépenseras pas pendant des mois, pour faire une escale de 4 jours au Brésil, pendant le Carnaval de Rio...” Il y a pire comme boulot ! Surtout si c’est pour faire secrétaire et être assis derrière un PC et taper des lettres... J’ai fait des boulots beaucoup plus durs et plus éreintants que ça, et où la possibilité de partir est pas aussi grande... On m’a demandé d’aller travailler, on m’a dit “tu vas à l’école pendant 10 mois et on te paie” ! On te paie pour faire des études ! T’as un niveau bac+2, on te demande de faire un bac pro, pendant 10 mois, où on va te faire travailler pendant 8 heures par jour, dont 6 heures à faire du sport et à courir, je suis désolé, quand on a 21 ans et qu’on cherche du boulot, un boulot comme celui-là, c’est la poule aux œufs d’or ! Quand j’ai vu ça, je me suis dit “il y en a qui n’ont rien compris, qui préfèrent être au chômage ; engagez-vous les mecs ! vous allez faire du sport 10 heures par jour !”. Être payé 1500 euros pour faire du sport, c’est pas beau, ça ? »

Le rapport s’interroge alors sur la réalité de l’allégeance de ces militaires avec la France. En général, ils répondent clairement qu’ils se sont engagés pour servir la France, quels que soient les choix de politique étrangère qu’ils auront à défendre. Toutefois, dans le cas d’un conflit contre leur pays d’origine, la plupart préféreraient ne pas participer, pour éviter de se retrouver face à un « conflit des appartenances ».

Mais le rapport ne se pose pas la question de la loyauté de ces militaires avec leur hiérarchie dans le cas où le conflit porterait justement sur le territoire français, contre leur milieu d’origine. Il cantonne l’engagement à des opérations extérieures. Pourtant, servir la France peut très bien être interprété comme la volonté de servir un projet en France, qui pourrait finir par entrer en contradiction avec celui de la République. Une des principales craintes en cas d’intervention est bien de savoir dans quel camp se rangeront certains militaires. La situation de 1907 pourrait se reproduire : cette année-là, le 17^e régiment d’infanterie, qui devait réprimer une révolte de vignerons du Languedoc, se mutina car la plupart des militaires étaient issus de la région et ne voulaient pas se battre contre les membres de leur famille. Cette affaire créa un tel émoi qu’elle conduisit à la restructuration du recrutement dans l’armée, afin de permettre la diversification géographique. Le communautarisme d’aujourd’hui n’est plus régional, mais nous sommes potentiellement dans le même cas de figure.

3. *La fermeté face aux ennemis déclarés*

Devant de telles perspectives, une politique ferme doit être prescrite. Ainsi, dès le lendemain des attentats de Londres, le gouvernement britannique a ordonné l’expulsion de tous les prédicateurs islamistes radicaux vers leur pays d’origine, ainsi que la déchéance de la nationalité britannique pour ceux qui jouissaient de la double citoyenneté, ou l’arrestation de ceux qui ne sont que britanniques. Les mosquées qui appellent au djihad ont été immédiatement fermées et les associations attenantes dissoutes. C’est ce type de politique qui doit être prescrit dans les cas les plus extrêmes, afin d’affirmer la fermeté et le volontarisme de l’État.

Cette fermeté est le premier pas vers une politique globale qui devrait mener vers la restauration de l’autorité de l’État dans tous les domaines où il a perdu sa crédibilité.

C. Restaurer l’autorité

1. *Constat de la faillite morale de l’État*

Pour le professeur Jean-François Mattei⁶⁹, la France dérive vers la « barbarie », c’est-à-dire vers la régression intellectuelle et sociale. Cela se traduirait en particulier par un certain renoncement de l’État :

69. Jean-François Mattei, « Violences urbaines, crescendo dans la barbarie », *Le Figaro*, 3 novembre 2005.

En abandonnant à des bandes organisées ou volatiles le monopole de la violence physique légitime, pour reprendre la définition de Max Weber, l'État renonce à exercer sa fonction régaliennne comme à assurer la sécurité de ses citoyens. L'État de droit se soumet insensiblement à l'état de fait lorsque ceux qui en ont la charge n'ont plus le courage de dire ce qui doit être dit et de faire ce qui doit être fait. C'est ce qu'avaient pressenti aussi bien Hannah Arendt qu'Alexandre Soljenitsyne quand ils considéraient « le déclin du courage » comme le trait politique majeur des sociétés contemporaines.

La politique des banlieues a le plus souvent, depuis les années 1980, consisté à verser des aides aux habitants, sous la forme de bien sociaux, voire d'aides directement monétaires par l'intermédiaire de très nombreuses associations, dont le seul but est de financer des actions diverses pour les habitants. C'est ainsi que se sont succédé les plans, dont la liste illustre bien leur réalité de puits sans fond (voir Annexe 1).

Le député de la majorité Jacques Myard⁷⁰ n'estime pas que les problèmes des banlieues puissent être réglés en augmentant indéfiniment les subventions :

L'échec des banlieues est, avant toute chose, le produit du laxisme des autorités de la République avant d'être la faillite du système lui-même. La pusillanimité de l'État à réprimer les délinquants, couplée avec la tentation permanente de la victimisation, sont les causes de la situation qui s'est dégradée de jour en jour, laissant alors libre cours à la montée d'un autre pouvoir, celui des caïds mafieux et des prosélytes ethno-religieux.

Parmi ces nombreux plans, le gouvernement avait pris pour parti dans les années 1990 de recruter comme emplois jeunes certaines têtes brûlées des quartiers sensibles. Aujourd'hui, Mohamed Fofana⁷¹, ancien élu chargé de la sécurité à la mairie de Sarcelles de 1995 à 2001, convient que c'était « la prime aux casseurs. On embauchait les plus nocifs pour en faire des grands frères. Nous avons dépensé des millions sans aucun résultat. [...] À force de trouver des circonstances atténuantes aux voyous, au point de leur assurer une rente, nous avons contribué à l'aggravation de la situation. »

Finalement, c'est à partir de Clichy-sous-Bois, la ville qui reçoit le plus d'argent de l'État depuis une vingtaine d'années, que les émeutes de novembre 2005 ont commencé.

2. *Éduquer au respect de l'État*

Dans les années 1990, Rudolf Giuliani, le maire de New York, a appliqué une politique dite de « tolérance zéro ». Cette politique part du principe que le fait de laisser sans réponse un acte de délinquance, aussi minime soit-il, est perçu comme le signe de l'abandon par le pouvoir étatique de ses responsabilités. Elle a été un succès, et a permis de faire chuter considérablement le nombre de délits et de crimes, et d'assénir toutes les zones de non-droit, y compris le fameux Harlem, qui n'est plus le lieu d'affrontement guerrier de bandes rivales des années 1980.

En France, aujourd'hui, beaucoup de spécialistes des problèmes de délinquance demandent, d'ailleurs, l'application d'une politique de ce type. C'est le cas du député Georges Fenech⁷², qui souhaite voir le rapport « inconvenient/avantage » tourner à la défaveur du fauteur de troubles :

Fini le clan du « tout éducatif » qui a lui-même contribué à façonner cette France aux dérives communautaristes, peuplée de cités interdites. Sans négliger de se pencher sur les causes du crime, il faut aussi s'intéresser davantage au criminel lui-même, le considérer comme un individu capable de faire des libres choix, y compris celui de sombrer dans la délinquance sauvage, mais en contrepartie d'en supporter toutes les conséquences.

C'est en lui permettant d'assumer ses actes, et en faisant preuve d'un peu moins de compassion, qu'on restituera au jeune criminel les chances de sortir d'une spirale infernale. Du même coup, on protégera les premières victimes de cette autodestruction collective que sont précisément les plus démunis, ceux qui n'ont pas les moyens ou l'âge de fuir les cités aux rues jonchées de voitures calcinées, d'abribus saccagés, de commerces désertés. [...]

70. Jacques Myard, communiqué de presse du 7 décembre 2005.

71. Interview du *Figaro*, 11 janvier 2006.

72. Georges Fenech, « Tolérance zéro, le miracle new-yorkais », *Le Figaro*, 5 novembre 2005.

Les pouvoirs publics doivent sans plus attendre se réapproprier ces territoires depuis trop longtemps abandonnés à la criminalité souterraine.

La restauration de l'autorité doit commencer à l'école. L'agression d'une enseignante, poignardée en pleine classe, a fait rejaillir cette question de manière tragique. Elle a eu au moins le mérite de laisser des témoignages se libérer, des langues se délier : les professeurs doivent partout baisser les yeux, tolérer les incivilités ; quand ils protestent, leur hiérarchie les accuse de manquer de tolérance envers leurs élèves, d'être trop durs. Mais quels enseignements peuvent-ils dispenser quand, la peur au ventre, ils n'osent plus tourner le dos à leurs élèves ?

Restaurer l'autorité de l'État consiste surtout à restaurer sa crédibilité, cette crédibilité qui est concurrencée par les organisations criminelles ou islamiques (voir I^e partie, paragraphe C). Il convient donc de la reconquérir sur le terrain même où elle a été perdue : celle de l'identité nationale, dans laquelle les jeunes des quartiers ne se reconnaissent plus.

D. Recouvrer l'identité comme essence de l'Europe

1. Être fier d'être européen

L'éditorialiste américain Mark Steyn⁷³ estime que si le monde est en guerre, le cœur de cette guerre n'est pas l'islam ou le terrorisme, mais le manque de confiance des Occidentaux dans leur propre civilisation. Il précise que, comme dans le cas du sida, ce n'est pas le HIV qui tue, mais la pneumonie (ici, le terrorisme) contre laquelle l'organisme ne peut plus lutter ; pourtant le mal premier demeure le sida.

La confiance en notre civilisation passe par la réhabilitation de notre histoire. La négation ou le dénigrement des racines chrétiennes de l'Europe ne peut que conduire aux confusions dont nous avons parlé. Il ne s'agit pas ici de discussion religieuse : l'historien israélien Élie Barnavi⁷⁴ en est tout aussi convaincu :

Au cours du débat sur la laïcité, François Bayrou a expliqué qu'il était chrétien, croyant et enchanté que les rédacteurs du TCE (Traité constitutionnel européen) aient décidé de ne pas mentionner les racines chrétiennes de l'Europe. Eh bien, moi, qui ne suis ni chrétien ni croyant, je suis consterné par cette négation de l'Histoire. Le substrat, la véritable infrastructure des nations, ce sont la culture commune, la langue commune, les épreuves partagées. On n'échappera pas à l'Histoire en la niant. [...]

Il faudrait que les Européens regardent leur civilisation avec les yeux d'un étranger. Quand on regarde le passé de ce continent, on ne peut pas ne pas voir qu'il y a eu constitution par strates successives d'une civilisation partagée. Paul Valadier, l'ancien directeur de la revue *Études*, l'a fort bien expliqué à Blois : l'Europe est le fruit d'un double souvenir, celui de l'Empire romain et celui de la chrétienté. Marc Bloch disait que l'Europe est née quand l'Empire romain est mort. [...]

[L'idéologie des droits de l'homme] ne permet en rien d'établir des distinctions et de tracer des frontières. Si l'Europe ne se définit que par les droits de l'homme, elle n'existe pas. Car il n'y a pas d'existence sans territoire. Et l'un des drames de l'Europe est précisément qu'elle ne sait pas se donner des frontières physiques, car elle est incapable de se donner des frontières mentales. Elle ne sait pas définir un « eux » et un « nous ». Cette frontière entre « eux » et « nous » n'est pas forcément hostile, ni imperméable, elle peut, elle doit, être amicale et poreuse ; mais pour être amicale et poreuse, il faut d'abord qu'elle existe.

En tout état de cause, favoriser l'islam au détriment du christianisme ne permettra pas de restaurer l'essence de l'Europe. Un jeune homme d'origine kabyle, musulman de naissance et récemment converti au christianisme, faisait dans *Le Figaro*⁷⁵ le constat suivant :

73. Mark Steyn, « The real reason the West is in danger of extinction », *The Wall Street Journal*, 4 janvier 2006.

74. Élie Barnavi, « Le socle de l'Europe est chrétien », *Le Point*, 5 janvier 2006.

75. Élie Maréchal, « Jean, musulman devenu chrétien », *Le Figaro*, 10 avril 2004.

« Si le musulman est souvent démonstratif, le chrétien est complexé, comme si le malheur du passé était de sa faute. L'Église en Europe est trop frileuse. Mais cette peur d'affirmer la foi n'empêche pas les conversions. Cependant, si une mosquée ouvrait un bureau des conversions, personne ne dirait rien. Mais, si c'est une paroisse catholique qui le fait pour inviter les musulmans à se convertir au christianisme, alors on crierait au scandale ! »

Le débat sur l'opportunité d'une loi pour imposer à l'enseignement des aspects positifs de la colonisation est à cet égard révélateur d'un mal profond. Bien qu'il soit incontestable que la loi ne doit pas dicter les vérités historiques, de nombreuses études ont par ailleurs démontré que cette colonisation avait été davantage inspirée par des sentiments colonisateurs que par des intérêts pécuniaires. L'hospitalisation du président algérien Abdelaziz Bouteflika dans un hôpital français au moment précis de ce débat en est d'ailleurs l'illustration la plus criante, pour ne pas dire cocasse. Seuls certains historiens ont critiqué la méthode, en demandant l'abrogation par l'intermédiaire de la pétition « Liberté pour l'histoire » (13 décembre 2005) des quatre lois françaises qui imposent une vérité historique⁷⁶. La plupart des critiques venaient plutôt du fond : si cette loi devait être mauvaise, ce n'est pas tant parce qu'elle imposait une histoire officielle, que, comme le faisait remarquer le président Bouteflika, parce qu'elle revenait à « occulter les méfaits du colonialisme ».

L'examen du texte montre que cet argument n'est pourtant pas exact. En effet, l'article controversé prévoyait les mesures suivantes :

Loi n°2005-158 du 23 février 2005 – Article 4

Les programmes de recherche universitaire accordent à l'histoire de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, la place qu'elle mérite.

Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit.

La coopération permettant la mise en relation des sources orales et écrites disponibles en France et à l'étranger est encouragée.

Reconnaître « en particulier » le rôle positif n'implique pas « occulter les méfaits du colonialisme », qui existent par ailleurs. En réalité, la raison de l'opposition de quelques-uns à cette loi semble être la volonté de justement « occulter » la partie positive de la présence française. Cette vision des choses est d'ailleurs assez paradoxale, quand on sait que les accusateurs du colonialisme européen sont, généralement, les thuriféraires du souvenir de l'occupation musulmane de l'Andalousie. Peut-être la voie de la raison est-elle de suivre ce que préconisait Camus⁷⁷ : « Il est bon qu'une nation soit assez forte de tradition et d'honneur pour trouver le courage de dénoncer ses propres erreurs. Mais elle ne doit pas oublier les raisons qu'elle peut avoir encore de s'estimer elle-même. Il est dangereux en tout cas de lui demander de s'avouer seule coupable et de la vouer à une pénitence perpétuelle. »

Les Français ne semblent d'ailleurs pas plus dupes que les députés qui avaient voté cette loi : un sondage du *Figaro* (1^{er} décembre 2005) montre que 64 % des Français souhaitent défendre les « aspects positifs » de la colonisation.

2. *Qu'est-ce qu'être européen ?*

Au-delà de la fierté d'être français, ou plus généralement européen, la question se pose de la définition de cette appartenance. Un Européen est-il seulement un être humain doté, administrativement, de la nationalité d'un des pays de l'Union européenne ? Sur le plan juridique, c'est le cas. Mais les hommes ne sont pas seulement des administrés pour les uns et des consommateurs pour les autres. Ils sont surtout la cause et la finalité de toute réalité sociale.

76. La colonisation (loi du 23 février 2005), l'esclavage noir par l'Occident (loi du 21 mai 2001), le génocide arménien (loi du 29 janvier 2001), les crimes contre l'humanité commis pendant la Seconde Guerre mondiale (loi du 13 juillet 1990).

77. Cité par Max Gallo dans *Le Figaro*, le 16 juin 2004 et le 30 novembre 2005.

Ainsi, les quatre kamikazes de Londres, d'origine pakistanaise, étaient nés et avaient été élevés en Angleterre. Ceux de Madrid étaient de nationalité espagnole, sujets mais pas vraiment vassaux du roi Juan Carlos.

En décembre 2004, la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) avait identifié cinq Français présents en Irak⁷⁸, dont l'émir d'un groupe d'une vingtaine de combattants à Fallouja. Le 5 août 2005, la chaîne de télévision de Dubaï Al-Arabiya diffusait une vidéo tournée en Afghanistan, dans laquelle un jeune homme cagoulé, une kalachnikov en travers de la poitrine, parlait d'une voix calme et dans un français sans accent. Se revendiquant moudjahidin, il déclarait vouloir « tuer autant d'Américains, d'Européens et de Juifs que possible » afin de venger les « musulmans opprimés victimes d'un barbarisme sans fin ». On est en droit de se demander si le « barbarisme sans fin » porte le nom, en France, de RMI, d'allocations familiales et de quasi-immunité face à la loi... La DGSE estime que ce mystérieux francophone pourrait bien être originaire d'Europe, qu'il soit un survivant des camps d'entraînement des années 1990 ou qu'il ait rejoint les Talibans en 2001 *via* le Pakistan. Pourtant, la façon dont il décrit les Européens, qu'il veut tuer, montre bien qu'il ne s'y indentifie pas.

Si l'on veut prendre une comparaison, on pourra remarquer que les terroristes d'extrême gauche des années 1970 n'avaient pas menacé les Français ou les Italiens en tant que tels, mais seulement les complices du capitalisme, dont ils ne se revendiquaient pas. Dans le même ordre d'idée, les terroristes issus d'un des pays européens ne se revendiquent pas de notre civilisation et ne s'estiment pas européens.

L'Éducation nationale a pour sa part cessé depuis longtemps de valoriser le patrimoine français et de transmettre culture et savoir, pour ne plus enseigner « que les mots d'ordre de l'Empire du Bien », comme le remarque l'écrivain Richard Millet⁷⁹, qui a quitté l'enseignement public, devenu « une fabrique d'ignorance et de bien-pensance ». La défense de l'essence de l'Europe passe de manière générale par celle des cultures, à commencer par la promotion des langues nationales, qui ne doivent pas être réduites à un usage vernaculaire face à l'émergence du monopole véhiculaire anglo-saxon. Dans cette optique, le député Jacques Myard propose la création d'une commission d'enquête sur la situation de la langue française afin d'évaluer le recul de son usage à l'extérieur du pays, critiquant par ailleurs son recul au sein même du pays, « tant il est vrai qu'on ne peut demander à autrui d'utiliser notre langue si nous-mêmes en France y avons renoncé⁸⁰ ».

78. Gérard Davet, « Les filières de recrutement de la guerre sainte sont en place », *Le Monde*, 15 décembre 2004.

79. Richard Millet, *Harcèlement littéraire*, Gallimard, 2005.

80. Jacques Myard, communiqué de presse, 28 novembre 2005.

Conclusion

Nous avons montré que la violence qui sévit dans le tissu social des banlieues européennes n'est que le signe avant-coureur d'une menace plus profonde qui pourrait, à terme, chercher à s'en prendre à l'essence même de notre civilisation. Les solutions que nous proposons cherchent avant tout à éviter la montée d'un véritable conflit, qui pourrait être une troisième guerre mondiale.

En effet, la guerre froide, même si elle était bien mondiale, n'était pas une véritable guerre. Pendant son déroulement, des millions d'êtres humains ont été sacrifiés (en Extrême-Orient), mais ils le furent sur l'autel de l'idéologie communiste et non pas lors d'un affrontement géopolitique. *A contrario*, de véritables guerres se sont déroulées (en Corée, au Vietnam ou en Afghanistan, pour ne citer que celles qui ont le plus impliqué l'affrontement Est-Ouest), mais elles furent confinées géographiquement et n'engendrèrent pas l'épuisement économique et militaire de l'ensemble de la planète, contrairement aux conflits de 1914 et de 1939.

Plus généralement, la Guerre froide n'a pas débouché sur une modification de la structure de la société humaine, contrairement aux deux guerres mondiales : la Première avait consacré l'avènement du matérialisme (installation d'une base arrière de cette idéologie en Russie, pour permettre la dissémination de cette vision dans le reste du monde, modification du tissu social de la plupart des pays européens) ; la Seconde a conduit à un bouleversement de l'ordre international (création de l'État d'Israël, destitution des empires coloniaux, instauration du Conseil de sécurité des Nations Unies).

Le conflit qui se dessine pourrait impliquer l'ensemble des nations. L'invitation des États-Unis à défendre coûte que coûte Israël et la montée du bellicisme dans cette région sont plutôt de mauvaise augure. De ce conflit, le bouleversement pourrait être d'ordre civilisationnel. L'éditorialiste américain George Weigel⁸¹ estime que l'Europe pourrait finir par perdre sa population d'origine, s'islamiser complètement et devenir un bout du Moyen-Orient arabe, qui pourrait s'appeler alors l'« Eurabie ». Il précise que ce n'est pas un scénario hystérique, puisque cela est déjà arrivé : la civilisation gréco-chrétienne d'Afrique du Nord, phare du christianisme, fut détruite en quelques décennies par les armées de l'Islam.

Le général de Gaulle disait : « Nous sommes quand même avant tout un peuple européen de race blanche, de culture grecque et latine et de religion chrétienne⁸². » Faudra-t-il, pour maintenir quelques souches de ce peuple, en arriver à ce que préconisait l'écrivain Jean Raspail, dans un article publié dans *Le Figaro*⁸³ : soit la simple survie d'une « communauté de la pérennité française » sur certaines portions du territoire, soit une « reconquista » des derniers représentants de l'« espèce française » ? Gageons que cette reconquête se fera dans les esprits suffisamment tôt et selon la méthode que nous avons décrite dans la seconde partie du présent mémoire pour éviter ces scénarios qui sont tous catastrophiques.

81. George Weigel, *L'Europe, l'Amérique et la politique avec ou sans Dieu*, La Table Ronde, 2005.

82. Entretien du 5 mars 1959 rapporté par Alain Peyrefitte, *C'était De Gaulle*, t. 1, Fallois, 1994.

83. Jean Raspail, « *La patrie trahie par la République* », *Le Figaro*, 17 juin 2004.

Annexe 1

Chronologie des mesures d'aides aux banlieues (jusqu'en 2001)

1976

Fonds d'aménagement urbain (FAU)

1980

Groupe interministériel permanent pour l'aménagement des banlieues

1982

Instauration de la première Zone d'éducation prioritaire (ZEP)

1984

Fonds social urbain (FSU)

1985

Contrats d'action prévention pour la sécurité dans la ville (CAPS)

1986

Protocole d'accord Plan urbain, CNDSQ pour un programme d'expérimentation du dispositif « régie de quartier »

1989

Lancement par la Caisse des dépôts et consignations d'un programme « développement solidarité » en faveur des quartiers

Programmes d'action de la politique de la ville (dite circulaire Rocard)

1990

Janvier 1990 : création du label « Banlieues 89 »

60 sites pilotes pour l'intégration, via le Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles (FAS)

Programme « Cafés-musiques »

1991

Opération « Quartiers lumières »

Opération « École ouverte »

Désignation des premiers grands projets urbains (GPU)

Dotation de solidarité urbaine

Avantages de carrière pour les fonctionnaires travaillant dans les quartiers difficiles

1992

Circulaire du 13 mai 1992 relative aux plans locaux de sécurité (ministère de l'Intérieur)

Mise en place d'appelés du contingent dans les quartiers (service national ville)

1993

Plans locaux d'insertion économique (PLIE)

Première sélection des sites de contrats de ville

Plan de relance pour la ville

Missions des sous-profil ville

Réseaux de santé de proximité

1994

Fonds interministériel d'intervention pour la politique des villes (FIV)

Charte Partenaires pour la ville

Création de 185 postes FONJEP (Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire)

1995

Fonds d'intervention pour la ville

Opérations visant à optimiser les opportunités de remise en activité des habitants « partenaires pour la ville » *via* des opérations de réhabilitation de logement et d'aménagement d'espaces publics

Création d'un secrétariat d'État aux quartiers en difficulté

1996

Pacte de relance pour la ville

Supplément de loyer de solidarité

Création des emplois de ville

Pacte de relance pour la ville

1999

Politique d'aide aux victimes de la délinquance

Plan de solidarité et de rénovation urbaine et des GPV

Circulaire « Éducation nationale et politique de la ville : pour la préparation et le suivi des contrats de ville »

2000

Contrats éducatifs locaux

Fonds de revitalisation économique (FRE)

Loi solidarité et renouvellement urbain (SRU)

2001

Programme national de développement des pratiques artistiques et culturelles des jeunes dans les sites en contrats de ville

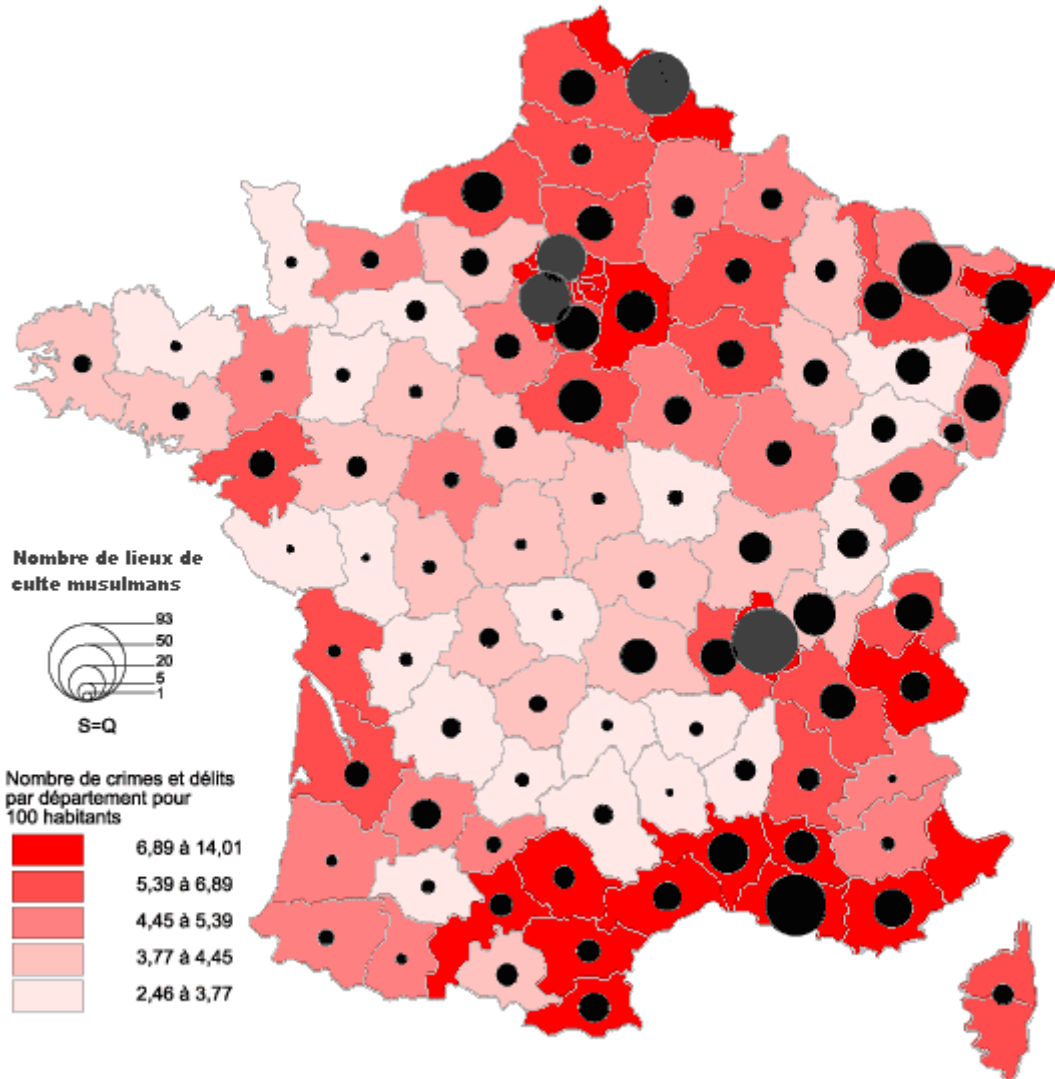
Mise en œuvre de la veille éducative

Le Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles (FAS), créé en 1958, devient le Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations. Il dispose alors d'un budget annuel qui s'élève à 189 millions d'euros en 2001. Il distribue 9 000 subventions à plus de 5 000 associations et organismes.

Source : Centre des archives contemporaines, ministère de la Culture.

Annexe 2

Carte des lieux de culte musulmans et de la criminalité en France (2000)



Superposition de deux cartes de la société Intercarto.
Sources : ministère de l'Intérieur.

Bibliographie

Ouvrages

- BAUER Alain, RAUFER Xavier, *La guerre ne fait que commencer*, Gallimard, Paris, 2002.
- BERTHOMET Stéphane, BIGOT Guillaume, *Le jour où la France tremblera*, Ramsay, Paris, 2005.
- CETTINA Nathalie, *Terrorisme : l'histoire de sa mondialisation*, L'Harmattan, Paris, 2001.
- CHAUPRADE Aymeric, THUAL François, *Dictionnaire de géopolitique*, Ellipses, Paris, 1998.
- CLOAREC Vincent, LAURENS Henry, *Le Moyen-Orient au XX^e siècle*, Armand Colin, Paris, 2000.
- CONRAD Philippe, « Origine et réalités de l'islamisme activiste », in CHALIAND Gérard (dir.), *Les stratégies du terrorisme*, Declée De Brouwer, Paris, 1999.
- FATTAL Antoine, *Le statut légal des non-musulmans en pays d'islam*, Imprimerie catholique, Beyrouth, 1958.
- DELCAMBRE Anne-Marie, *L'Islam des interdits*, Desclée de Brouwer, Paris, 2003.
- GOURÉVITCH Jean-Paul, *La France africaine*, Le Pré aux Clercs, Paris, 2000.
- HOURANI Albert, *A History of the Arab Peoples*, Faber and Faber Ltd, Londres, 1991.
- JELEN Christian, *La guerre des rues*, Plon, Paris, 1999.
- KHOSROKHAVAR Fahrad, « Le phénomène du martyr islamiste contemporain », in LEVEAU Rémy (dir.), *Afrique du Moyen-Orient, Espace et conflits*, La Documentation française, Paris, 2003.
- LAGARTEMPE Laurent, *Petit guide du Coran*, Editions de Paris, Paris, 2003.
- LANDAU Paul, *Le sabre et le Coran : Tariq Ramadan et les Frères musulmans à la conquête de l'Europe*, Éditions du Rocher, Paris, 2005.
- MOUSSALI Antoine, *La croix et le croissant*, Éditions de Paris, Paris, 3^e édition 1998.
- ROBERT Philippe, *Le citoyen, le crime et l'État*, Librairie Droz, Genève, 1999.
- SANCEZ Ilich Ramirez, *L'islam révolutionnaire*, Éditions du Rocher, Paris, 2003.
- SARKOZY Nicolas, *La République, les religions, l'espérance*, Cerf, Paris, 2004.
- TRIBALAT Michèle, KALTENBACH Jeanne-Hélène, *La République et l'islam*, Gallimard, Paris, 2002.
- WEIGEL George, *L'Europe, l'Amérique et la politique avec ou sans Dieu*, La Table Ronde, 2005.
- WEIL Patrick, *Qu'est-ce qu'un Français ?*, Grasset, Paris, 2002.

Rapports et études

- *Communication sur l'immigration, l'intégration et l'emploi*, Commission des communautés européennes, Bruxelles, 3 juin 2003.
- DENÉCÉ Éric, *Le développement de l'islam fondamentaliste en France : aspects sécuritaires, économiques et sociaux*, Centre français de recherche sur le renseignement, Paris, septembre 2005.
- PAVY Béatrice, *Rapport sur les perspectives démographiques de la France et de l'Europe à l'horizon 2030 : analyse économique*, Assemblée nationale (Commission des finances, de l'économie générale et du plan), Paris, 25 janvier 2006.
- POIRIER Cécile, *La gestion municipale de la diversité ou l'émergence d'un champ de recherches : genèse et perspectives*, Institut national de recherche scientifique, Montréal, août 2005.
- STASI Bernard (dir.), *Rapport au Président de la République*, Commission de réflexion

- sur l'application du principe de laïcité dans la République, Paris, 11 décembre 2003.
- THIERRY Xavier, *Évolution récente de l'immigration en France et éléments de comparaison avec le Royaume-Uni*, Institut national d'études démographiques, Paris, 2004.
 - WIHTOL DE WENDEN Catherine (dir.), *Les militaires français issus de l'immigration*, Centre d'études en sciences sociales de la Défense, Paris, 2003.

Table des matières

Introduction.....	1
I ^{re} partie - La situation géopolitique des banlieues.....	2
A. Un processus menant à l'islamisme radical.....	2
1. De la ghettoïsation des banlieues à la délinquance.....	2
2. De la délinquance à l'islamisme.....	4
B. La réalité de l'islam en Europe.....	8
1. Histoire du fondamentalisme.....	8
2. La violence comme un des fondements de l'islam.....	9
3. Être musulman et européen.....	11
C. L'État concurrencé par l'Oumma.....	12
1. La réalité démographique.....	12
2. Les quartiers disposent de leur propre économie.....	14
3. Les banlieues développent des techniques militaires.....	15
4. Le droit français n'a plus toujours cours dans certaines banlieues.....	16
5. Les banlieues européennes se comportent comme un État indépendant.....	17
D. Les projets de l'islamisme.....	17
1. Objectifs globaux.....	17
2. Projets locaux.....	19
II ^e partie - La nécessaire restauration de l'État de droit.....	20
A. Prendre conscience à tous niveaux.....	20
1. L'omerta des populations.....	20
2. Les capitulations occidentales.....	21
3. Le parti pris des médias.....	22
4. Sortir de l'asymétrie.....	24
B. Redonner du sens à la politique.....	26
1. La politique d'immigration.....	26
2. La juste surveillance.....	27
3. La fermeté face aux ennemis déclarés.....	28
C. Restaurer l'autorité.....	28
1. Constat de la faillite morale de l'État.....	28
2. Éduquer au respect de l'État.....	29
D. Recouvrer l'identité comme essence de l'Europe.....	30
1. Être fier d'être européen.....	30
2. Qu'est-ce qu'être européen ?.....	31
Conclusion.....	33
Annexes.....	34
Bibliographie.....	37